

# Monographie de l'emploi de qualité dans l'ESS

Annexes

*Caractéristiques du salariat,  
conditions intrinsèques de l'emploi,  
gestion des carrières et des compétences,  
satisfaction des salariés,  
santé au travail et risques professionnels,  
dialogue social*

Avec l'appui de :



**Charlotte DUNOYER de SEGONZAC**, Chef de projet emploi et ressources humaines

**Emmanuelle PARADIS**, Chef de projet Prévention et santé au travail

**Sylvie KACZMAREK**, Chef de projet ingénierie sociale

# Sommaire

	Page
<b>Annexe 1 : Le salariat de l'économie sociale : données générales</b>	<b>4</b>
1.1. Données INSEE	4
1.2. Taille des établissements en fonction de l'activité	8
1.3. Données par branches professionnelles et secteurs d'activités	10
1.3.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale	10
1.3.1.1. Animation	
1.3.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial	
1.3.1.3. Centres sociaux et associations de développement social local	
1.3.1.4. Foyers et services pour jeunes travailleurs	
1.3.1.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim	
1.3.1.6. Missions locales et PAIO	
1.3.1.7. Petite enfance	
1.3.1.8. Radios libres	
1.3.1.9. Sport	
1.3.1.10. Tourisme social et familial	
1.3.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile	14
1.3.2.1. Aide à domicile	
1.3.2.2. Secteur sanitaire	
1.3.2.3. Secteur social et médico-social	
1.3.3. La mutualité et la protection sociale	16
1.3.3.1. Mutualité	
1.3.3.2. Protection sociale complémentaire	
1.3.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance	
1.3.4. Les coopératives	17
<b>Annexe 2 : Les salariés de l'économie sociale et leurs parcours</b>	<b>18</b>
2.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale	18
2.1.1. Animation	
2.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial	
2.1.3. Centres sociaux et associations de développement social local (ADSL)	
2.1.4. Foyers et services pour jeunes travailleurs	
2.1.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim	
2.1.6. Missions locales et PAIO	
2.1.7. Petite enfance	
2.1.8. Sport	
2.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile	21
2.2.1. Aide à domicile	
2.2.2. Secteur sanitaire	
2.2.3. Secteur social et médico-social	
2.3. La mutualité et la protection sociale	22
2.3.1. Mutualité	
2.3.2. Protection sociale complémentaire	
2.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance	
<b>Annexe 3 : Les activités et métiers de l'économie sociale</b>	<b>24</b>
3.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale	24
3.1.1. Animation	
3.1.2. Ateliers et chantiers d'insertion	
3.1.3. Branche des acteurs du lien social et familial	
3.1.4. Centres sociaux et ADSL	
3.1.5. Foyers et services pour jeunes travailleurs	
3.1.6. Logement social : le mouvement Pact-Arim	
3.1.7. Missions locales et PAIO	
3.1.8. Petite enfance	
3.1.9. Régies de quartier	
3.1.10. Sport	
3.1.11. Tourisme social et familial	

	Page
3.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile	33
3.2.1. Aide à domicile	
3.2.2. Secteur sanitaire	
3.2.3. Secteur social et médico-social	
3.3. La mutualité et la protection sociale	37
3.3.1. Mutualité	
3.3.2. Retraite complémentaire et prévoyance	
3.4. Les coopératives	39
<b>Annexe 4 : L'emploi dans l'économie sociale</b>	<b>40</b>
4.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale	40
4.1.1. Animation	
4.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial	
4.1.3. Foyers et services pour jeunes travailleurs	
4.1.4. Logement social : le mouvement Pact-Arim	
4.1.5. Missions locales et PAIO	
4.1.6. Petite enfance	
4.1.7. Sport	
4.1.8. Tourisme social et familial	
4.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile	43
4.2.1. Aide à domicile	
4.2.2. Secteur sanitaire	
4.2.3. Secteur social et médico-social	
4.3. La mutualité et la protection sociale	45
4.3.1. Mutualité	
4.3.2. Protection sociale complémentaire	
4.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance	
4.4. Les coopératives	46
<b>Annexe 5 : Les formations et qualifications dans l'économie sociale</b>	<b>47</b>
5.1. Ensemble de l'économie sociale	47
5.2. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale	48
5.2.1. Animation	
5.2.2. Centres sociaux	
5.2.3. Foyers et services pour jeunes travailleurs	
5.2.4. Missions locales et PAIO	
5.2.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim	
5.2.6. Petite enfance	
5.2.7. Régies de quartier	
5.2.8. Sport	
5.2.9. Tourisme social et familial	
5.3. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile	51
5.3.1. Aide à domicile	
5.3.2. Secteur sanitaire	
5.3.3. Secteur social et médico-social	
5.4. La mutualité et la protection sociale	53
5.4.1. Mutualité	
5.4.2. Régime social des indépendants	
5.4.3. Retraite complémentaire et prévoyance	
5.5. Les coopératives	54

## Annexe 1 : Le salariat de l'économie sociale : données générales

### 1.1. Données INSEE

Les données présentées ici sont issues des données 2005 à 2007 de l'INSEE.

Pour les consulter : [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref\\_id=eco-sociale&reg\\_id=99](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=eco-sociale&reg_id=99)

	Coopératives			Mutuelles		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Effectif salarié</b>	283 445	295 225	300 238	118 486	117 006	119 841
<b>Progr° annuelle eff.</b>		104,16%	101,70%		98,75%	102,42%
<b>Progr° eff. 2005-2007</b>			105,92%			101,14%
<b>Effectif en ETP</b>	269 409	280 831	282 692	106 227	107 295	105 991
<b>Progr° annuelle ETP</b>		104,24%	100,66%		101,01%	98,78%
<b>Progr° ETP 2005-2007</b>			104,93%			99,78%
<b>Tps moyen travaillé</b>	0,95	0,95	0,94	0,90	0,92	0,88
<b>Nb éta employeurs</b>	21 513	21 964	23 908	7 043	6 896	7 180
<b>Nb salariés/éta</b>	13	13	13	17	17	17
<b>Nb ETP/éta</b>	13	13	12	15	16	15
<b>Pds ETP</b>	1,4%	1,4%	1,4%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Pds rémunérations</b>	1,5%	1,6%	1,6%	0,6%	0,6%	0,6%
<b>Part ouvriers</b>	20,3%	21,3%	21,3%	2,6%	2,9%	2,9%
<b>Part employés</b>	21,4%	22,5%	20,8%	42,1%	44,6%	44,4%
<b>Ouvriers + employés</b>	41,7%	43,8%	42,1%	44,7%	47,5%	47,3%
<b>Part prof° interm.</b>	41,2%	38,9%	40,0%	35,8%	33,7%	33,8%
<b>Hors cadres</b>	82,9%	82,7%	82,1%	80,5%	81,2%	81,1%
<b>Part cadres</b>	16,7%	16,8%	17,5%	18,9%	18,2%	18,1%
<b>Part femmes</b>	44,2%	44,1%	44,5%	71,1%	71,9%	72,4%

	Associations			Fondations		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Effectif salarié</b>	1 626 165	1 675 612	1 763 418	53 844	57 869	62 231
<b>Progr° annuelle eff.</b>		103,04%	105,24%		107,48%	107,54%
<b>Progr° eff. 2005-2007</b>			108,44%			115,58%
<b>Effectif en ETP</b>	1 301 993	1 358 304	1 423 878	45 608	48 743	52 468
<b>Progr° annuelle ETP</b>		104,32%	104,83%		106,87%	107,64%
<b>Progr° ETP 2005-2007</b>			109,36%			115,04%
<b>Tps moyen travaillé</b>	0,80	0,81	0,81	0,85	0,84	0,84
<b>Nb éta employeurs</b>	171 535	173 533	182 860	900	977	1 109
<b>Nb salariés/éta</b>	9	10	10	60	59	56
<b>Nb ETP/éta</b>	8	8	8	51	50	47
<b>Pds ETP</b>	6,7%	6,9%	7,1%	0,2%	0,2%	0,3%
<b>Pds rémunérations</b>	5,3%	5,7%	5,7%	0,2%	0,2%	0,3%
<b>Part ouvriers</b>	11,9%	12,3%	12,3%	6,6%	8,2%	8,2%
<b>Part employés</b>	38,5%	38,6%	39,1%	40,4%	38,9%	40,6%
<b>Ouvriers + employés</b>	50,4%	50,9%	51,4%	47,0%	47,1%	48,8%
<b>Part prof° interm.</b>	32,3%	32,0%	32,1%	38,7%	37,5%	36,0%
<b>Hors cadres</b>	82,7%	82,9%	83,5%	85,7%	84,6%	84,8%
<b>Part cadres</b>	17,1%	16,9%	15,0%	14,1%	15,2%	15,0%
<b>Part femmes</b>	68,8%	68,7%	68,9%	71,7%	70,9%	72,0%

	Total ES			Hors ES		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Effectif salarié</b>	2 081 940	2 145 712	2 245 728	19 562 384	19 844 341	20 395 174
<b>Progr° annuelle eff.</b>		103,06%	104,66%		101,44%	102,78%
<b>Progr° eff. 2005-2007</b>			107,87%			104,26%
<b>Effectif en ETP</b>	1 723 237	1 795 173	1 865 029	17 727 298	17 846 808	18 182 341
<b>Progr° annuelle ETP</b>		104,17%	103,89%		100,67%	101,88%
<b>Progr° ETP 2005-2007</b>			108,23%			102,57%
<b>Tps moyen travaillé</b>	0,83	0,84	0,83	0,91	0,90	0,89
<b>Nb éta employeurs</b>	200 991	203 370	215 057	1 958 834	1 942 761	2 014 880
<b>Nb salariés/éta</b>	10	11	10	10	10	10
<b>Nb ETP/éta</b>	9	9	9	9	9	9
<b>Pds ETP</b>	8,9%	9,1%	9,3%	91,1%	90,9%	90,7%
<b>Pds rémunérations</b>	7,6%	8,1%	8,2%	92,4%	91,9%	91,8%
<b>Part ouvriers</b>	--	--	--	27,2%	28,3%	27,5%
<b>Part employés</b>	--	--	--	31,6%	31,1%	31,5%
<b>Ouvriers + employés</b>	--	--	--	58,8%	59,4%	59,0%
<b>Part prof° interm.</b>	--	--	--	22,5%	21,7%	22,2%
<b>Hors cadres</b>	--	--	--	81,3%	81,1%	81,2%
<b>Part cadres</b>	--	--	--	18,2%	18,2%	18,1%
<b>Part femmes</b>	--	--	--	45,4%	44,9%	45,6%

	Total ES			Total		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
<b>Effectif salarié</b>	2 081 940	2 145 712	2 245 728	21 644 324	21 990 053	22 640 902
<b>Progr° annuelle eff.</b>		103,06%	104,66%		101,60%	102,96%
<b>Progr° eff. 2005-2007</b>			107,87%			104,60%
<b>Effectif en ETP</b>	1 723 237	1 795 173	1 865 029	19 450 535	19 641 981	20 047 370
<b>Progr° annuelle ETP</b>		104,17%	103,89%		100,98%	102,06%
<b>Progr° ETP 2005-2007</b>			108,23%			103,07%
<b>Tps moyen travaillé</b>	0,83	0,84	0,83	0,90	0,89	0,89
<b>Nb éta employeurs</b>	200 991	203 370	215 057	2 159 825	2 146 131	2 229 937
<b>Nb salariés/éta</b>	10	11	10	10	10	10
<b>Nb ETP/éta</b>	9	9	9	9	9	9
<b>Pds ETP</b>	8,9%	9,1%	9,3%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Pds rémunérations</b>	7,6%	8,1%	8,2%	100%	100%	100%
<b>Part ouvriers</b>	--	--	--	25,7%	26,8%	26,1%
<b>Part employés</b>	--	--	--	32,0%	31,7%	32,0%
<b>Ouvriers + employés</b>	--	--	--	57,7%	58,3%	58,1%
<b>Part prof° interm.</b>	--	--	--	23,6%	22,9%	23,3%
<b>Hors cadres</b>	--	--	--	81,3%	81,2%	81,4%
<b>Part cadres</b>	--	--	--	18,1%	18,1%	18,0%
<b>Part femmes</b>	--	--	--	47,4%	46,9%	47,6%

## 1.2. Taille des établissements en fonction de l'activité

Les données présentées ici sont issues d'une analyse des adhérents à Chorum<sup>1</sup>. Pour une meilleure lecture, les données sont triées par ordre croissant du nombre moyens de salariés, et non selon la nomenclature NAF.

Code NAF	Libellé NAF	Nombre moyen de salariés	Nombre médian de salariés	% ayant moins de 11 salariés	Moyenne salariés - 10% inférieurs	Moyenne salariés - 10% supérieurs
<b>Tous</b>		<b>28,65</b>	<b>12</b>	<b>47,70%</b>	<b>1,04</b>	<b>148,02</b>
925A, C et E	<b>Activités culturelles</b>	4,83	2	83,30%	1	27
Divers	<b>Livre (édition, impression)</b>	5	2	80%	1	14
Divers	<b>Organisations professionnelles, religieuses ou politiques</b>	7,5	2	90,80%	1	52,28
Divers	<b>Commerce</b>	7,77	5	77,20%	1	27,6
926A et C	<b>Activités sportives</b>	7,97	3	85,60%	1	47,7
Divers	<b>Transport et agences de voyages</b>	8,03	3	87,50%	1	49,33
851E	<b>Pratique dentaire</b>	9,72	7	69,20%	1,62	31,25
Divers	<b>Tourisme</b>	10,87	5	71,70%	1	55,14
Divers	<b>Hébergement et restauration non touristiques</b>	11,21	4	70,70%	1	55,1
853G	<b>Crèches et garderies d'enfants</b>	16,55	10	25%	1,54	62,7
930B, D, H, L et N	<b>Services aux personnes</b>	17,58	6	57,70%	1,33	59
927C	<b>Autres activités récréatives</b>	17,8	4	72,90%	1	120,95
Divers	<b>Activités artistiques et de spectacles</b>	18,36	6	58,50%	1	90,51
Divers	<b>Bâtiment</b>	19	17	33,30%	1	39
Divers	<b>Immobilier</b>	20	5	72%	1	92,33
Divers	<b>Informatique</b>	20,92	6	76,90%	1,5	104,5
851G	<b>Activités des auxiliaires médicaux</b>	21,15	14	38%	1,67	94,38
Divers	<b>Agriculture</b>	23,3	16	20%	6	49
731Z et 732Z	<b>Recherche et développement</b>	25,32	5	59,10%	1	153,5
853K	<b>Autres formes d'action sociale</b>	26,24	13	44,90%	1,2	121,42
751A, C et E	<b>Administration</b>	26,96	8	50%	1,33	144,67
748D, F, J et K	<b>Services aux entreprises</b>	28,13	5	63,40%	1	179,31
853E	<b>Autres hébergements sociaux</b>	28,81	15	23%	1,59	124,12
853J	<b>Aide à domicile</b>	28,95	14	41%	1,29	141,64
745A et B	<b>Intérim, travail temporaire</b>	29,19	5	61,30%	1	198

1. Analyse du nombre de salariés des établissements (et non des entreprises, afin d'être plus proche de la réalité vécue par les salariés) adhérents en prévoyance à Chorum en 2008.

Code NAF	Libellé NAF	Nombre moyen de salariés	Nombre médian de salariés	% ayant moins de 11 salariés	Moyenne salariés - 10% inférieurs	Moyenne salariés - 10% supérieurs
<b>Tous</b>		<b>28,65</b>	<b>12</b>	<b>47,70%</b>	<b>1,04</b>	<b>148,02</b>
660G et divers	<b>Assurances relevant du Code de la Mutualité. Autres activités d'assurance et financières.</b>	29,98	7	61,50%	1	203,41
851C	<b>Pratique médicale</b>	32,05	16	40,40%	1,12	147,88
Divers	<b>Activités manufacturières</b>	34,73	22	30,80%	4	84,67
853H	<b>Aide par le travail, ateliers protégés</b>	36,17	21	39,50%	2,51	151,07
Divers	<b>Autres activités médicales</b>	36,3	14	40%	1	157
Divers	<b>Activités juridiques et de gestion</b>	37,05	9	50,40%	1,21	250
853C	<b>Accueil des adultes handicapés</b>	39,27	27	50,20%	2,23	130,06
Divers	<b>Enseignement et formation</b>	44,37	15	43,60%	1,22	261,3
853D	<b>Accueil des personnes âgées</b>	45,79	33	24,60%	2	190,32
853B	<b>Accueil des enfants en difficulté</b>	50,47	31	22,20%	2,59	217,44
853A	<b>Accueil des enfants handicapés</b>	52,66	41	12,40%	4,69	171,66
851A	<b>Activités hospitalières</b>	102,46	38	14,50%	3,9	515,72
753A, B et C	<b>Protection sociale</b>	481,5	9	50%	2,5	2755

## 1.3. Données par branches professionnelles et secteurs d'activités

---

### 1.3.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale

---

#### 1.3.1.1. Animation

102 023 salariés répartis dans des associations de tailles variables<sup>1</sup> :

- 1 à 5 salariés : 51% des associations, 11% des salariés.
- 6 à 10 salariés : 18% des associations, 11% des salariés.
- 11 à 20 salariés : 15% des associations, 20% des salariés.
- 21 à 50 salariés : 11% des associations, 29% des salariés.
- 51 à 100 salariés : 2% des associations, 11% des salariés.
- 101 salariés et plus : 1% des associations, 19% des salariés.

#### 1.3.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial

La branche rassemble les centres sociaux, des établissements d'accueil de la petite enfance et des associations de développement social local. En 2007, elle rassemble environ 50 000 salariés pour un effectif de 16 500 ETP<sup>2</sup>.

#### 1.3.1.3. Centres sociaux et associations de développement social local

Effectifs salariés des centres sociaux en 2007<sup>3</sup> :

- 0-5 ETP : 17%.
- 5-10 ETP : 34%.
- 10-15 ETP : 22%.
- 15-20 ETP : 11%.
- 20 ETP et plus : 16%.

Effectifs salariés des associations de développement social local (ADSL) en 2007 :

- 0-5 ETP : 53%.
- 5-10 ETP : 31%.
- 10-15 ETP : 17%.
- 15-20 ETP : 8%.
- 20 ETP et plus : 11%.

#### 1.3.1.4. Foyers et services pour jeunes travailleurs

Le secteur rassemble 312 associations sur plus de 400 sites, 5 500 salariés en CDI et 8 000 bénévoles<sup>4</sup>. 271 associations sont des FJT (la plupart des autres sont des foyers de travailleurs, pas forcément jeunes)<sup>5</sup>

---

1. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

3. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

4. Présentation de la branche des FSJT, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

5. Rapport de branche 2006-2007 des organismes gestionnaires de FSJT, juin 2008.

Effectifs salariés dans les associations de la branche en 2007<sup>1</sup> :

- Moins de 11 salariés : 30% des établissements, 9,3% des salariés.
- 11-20 salariés : 38% des établissements, 26,9% des salariés.
- 21-50 salariés : 24,5% des établissements, 33% des salariés.
- Plus de 50 salariés : 7% des établissements, 30,8% des salariés.

Il existe des délégués du personnel dans 45% des associations, dont une partie dans celles qui ont moins de 10 salariés.

Nombre moyen de salariés<sup>2</sup> : 21,4, soit 17,8 ETP.

### 1.3.1.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim

Le mouvement Pact-Arim rassemble 145 associations et organismes, 2 600 administrateurs bénévoles et 2 500 salariés<sup>3</sup>.

Éléments sur les salariés du mouvement PACT-ARIM<sup>4</sup>

Etablissements de – de 10 salariés	48,85%
Etablissements de 10-49 salariés	43,5%
Etablissements de 50-199 salariés	7,6%

### 1.3.1.6. Missions locales et PAIO

568 entreprises et 11 000 salariés selon l'observatoire de branche<sup>5</sup>. Dans 417 missions locales et 72 PAIO, 11 183 professionnels ont permis d'accueillir, en 2006, 477 000 jeunes pour la première fois et plus de 1 200 000 au total<sup>6</sup>.

Éléments statistiques (2006)

Moyenne effectif/structure	19
Nb établissements – 10 salariés	25,7%
Nb établissements 10-19 salariés	36,9%
Nb établissements 20-24 salariés	12,7%
Nb établissements 25-49 salariés	20,3%
Nb établissements + 50 salariés	4,4%
Minimum	1 salarié
Maximum	113 salariés

1. Organismes gestionnaires de FSJT, Rapport de branche 2006-2007.

2. Éléments établis sur la base de 146 réponses.

3. Chiffres-clés, [www.pact-habitat.org](http://www.pact-habitat.org).

4. « Tableaux de bord PACT-ARIM », exercice 2005, document publié par Habitat-Formation, 2006.

5. Tous les éléments présentés sur cette page sont issus de l'enquête 2006 de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche ML PAIO.

6. Bilan d'activité 2006 des missions locales et PAIO édité par le CNML (Conseil national des missions locales).

### 1.3.1.7. Petite enfance

Effectifs salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants en 2007<sup>1</sup> :

- 0-5 ETP : 46%.
- 5-10 ETP : 20%.
- 10-15 ETP : 23%.
- 15-20 ETP : 4%.
- 20 ETP et plus : 7%.

### 1.3.1.8. Radios libres

En 2006, l'AFDAS, OPCA des intermittents du spectacle, comptabilisait 942 entreprises dans le secteur de la production et diffusion radio<sup>2</sup>.

Éléments statistiques sur les entreprises de production et diffusion radio :

Entreprises de 0-4 salariés	609 (75%)
Entreprises de 5-9 salariés	140 (17%)
Entreprises de 10-19 salariés	27 (3%)
Entreprises de 20-49 salariés	21 (2,5%)
Entreprises de 50-249 salariés	16 (2%)
Entreprises de + 250 salariés	3 (0,4%)

### 1.3.1.9. Sport

La branche du Sport représente, en 2006, 15 000 associations et 60 000 salariés (personnes physiques)<sup>3</sup>.

Effectifs des associations de la branche<sup>4</sup> :

- 1- 5 salariés : 69% des associations.
- 6-9 salariés : 7%.
- 10-19 salariés : 3%.
- 20-50 salariés : 2%.
- Plus de 50 salariés : 1%.

53% des salariés relèvent de structures de moins de 10 salariés, 19% des structures de 1 à 2 salariés.

### 1.3.1.10. Tourisme social et familial

650 structures et 7 200 salariés selon l'observatoire de branche<sup>5</sup>, plus de 800 structures, 12 000 ETP et 60 000 travailleurs saisonniers selon l'UNAT<sup>6</sup>, ce secteur gère plus de 500 000 lits sur le territoire, soit 10% de l'offre d'hébergement payante<sup>7</sup>.

Uniformation, pour les salariés relevant strictement de la branche TSF, dénombre près de 8 000 salariés<sup>1</sup>.

1. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

2. Statistiques entreprises et formation en 2006 dans le secteur de l'audiovisuel, OPMQ-AV, document de travail au 12/09/07.

3. Présentation de l'observatoire du sport, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

4. Analyse statistique des adhérents de la branche Sport, 29/03/07 : données présentées à l'Observatoire du sport par Uniformation et l'AGEFOS-PME.

5. Données 2006 recueillies par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial.

6. Tous ne relèvent pas de la convention collective du tourisme social et familial (TSF).

7. Éléments issus de la présentation du secteur du tourisme social et familial, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

Effectifs des établissements de la branche non adhérents à des groupes associatifs<sup>2</sup> :

- Moins de 2 salariés : 14% des établissements, 1% des effectifs.
- De 2 à moins de 5 salariés : 48% des établissements, 12% des effectifs.
- De 5 à moins de 20 salariés : 20% des établissements, 19% des salariés.
- 20 salariés et plus : 18% des établissements, 68% des salariés.

Effectifs des établissements de la branche adhérents à des groupes associatifs :

- Moins de 2 salariés : 0% des établissements.
- De 2 à moins de 5 salariés : 4% des établissements, 1% des effectifs.
- De 5 à moins de 20 salariés : 46% des établissements, 31% des salariés.
- 20 salariés et plus : 50% des établissements, 68% des salariés.

---

1. Tourisme social et familial, Démarche de profil de branche 2007, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Enquête auprès des entreprises, Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial, mars 2008.

## 1.3.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile

---

### 1.3.2.1. Aide à domicile

230 000 intervenants à domicile, dépendant de 5 000 associations d'aide à domicile environ, de collectivités territoriales, de particuliers employeurs<sup>1</sup>...

Effectifs salariés dans les associations de la branche<sup>2</sup> :

- Moins de 10 salariés : 2,5% des salariés.
- 10-19 salariés : 7,4%.
- 20-49 salariés : 26,5%.
- 50-199 salariés : 30,6%.
- 200-499 salariés : 16,5%.
- Plus de 500 salariés : 15,8%.

Nombre moyen de salariés par établissement : 46.

### 1.3.2.2. Secteur sanitaire

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif rassemblait 370 000 salariés en 2 000, 570 000 en 2007, 700 000 en 2008 pour 20 000 établissements (dont environ 90 000 travailleurs handicapés en ESAT ou en structures d'insertion)<sup>3</sup>. 27% de ces effectifs relèvent du secteur sanitaire. Cela représente 12% de l'ensemble des emplois du secteur sanitaire.

En 2007, la branche comptait 15 700 structures employeurs, soit une moyenne de 36 salariés par structure. 81% des établissements employaient moins de 50 salariés.

Un peu moins de 3 000 établissements assurent un accueil en hospitalisation à temps complet ou partiel. Parmi eux, et depuis le milieu des années 90, les établissements privés, quelque soit leur statut juridique, ont vu leur nombre se réduire sous l'effet des restructurations qui ont affecté ce secteur. Leur nombre est passé d'environ 2 400 à un peu moins de 1 900 en 2005.

Répartition des établissements<sup>4</sup> :

- Service public hospitalier : 1 547
  - Dont secteur public : 987
  - Dont établissements privés à but non lucratif participant au service public hospitalier (PSPH) : 560
- Autres établissements privés : 1 309
  - Dont établissements privés à but non lucratif ne participant pas au service public hospitalier (non PSPH) : 257
  - Dont établissements privés à but lucratif : 1 052
- Total : 2 856

Le secteur de l'économie sociale représente donc 817 établissements, soit 29% du total.

---

1. Présentation de la branche de l'aide à domicile, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Profil de branche 2008, Aide à domicile, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. « Formation Santé Social n°11 : Enquête emploi, les résultats », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

4. Sources : DREES, SAE 2005, données statistiques.

Pour l'ensemble du secteur, tous types de statuts confondus, seuls 7 % des personnels sont employés dans des établissements de 300 à 499 agents, tandis que 41 % le sont dans des grands établissements de plus de 3 000 agents.

Les activités des établissements sanitaires du secteur à but non lucratif<sup>1</sup> :

- 42% des salariés travaillent dans un établissement de court séjour.
- 27% en moyen et long séjour (réadaptation, convalescence).
- 31% en psychiatrie et dans les autres établissements sanitaires (SSIAD, dialyses, dispensaires...).

### 1.3.2.3. Secteur social et médico-social

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif rassemblait 370 000 salariés en 2 000, 570 000 en 2007<sup>2</sup>. 50% de ces effectifs relèvent du secteur médico-social, 18% du social. Cela représente 87% de l'ensemble des emplois du secteur du handicap, 75% du secteur social hors petite enfance, 19% des emplois du secteur des personnes âgées.

Le secteur social et médico-social rassemble globalement 900 000 professionnels du travail social, tous statuts confondus<sup>3</sup>. Les emplois en travail social affichent une croissance annuelle (+ 3% par an) en raison de la création d'établissement et de l'extension du nombre de places, des départs à la retraite prévisibles.

Les professionnels travaillent au sein d'établissements et services. 35 000 structures sociales et médico-sociales sont référencées (hors accueil petite enfance) dont 671 000 en établissements d'hébergement pour personnes handicapées<sup>4</sup>, 325 000 établissement et services pour personnes handicapées. Le secteur social et médico-social se caractérise par la grande diversité des établissements et services qui sont régis par le code de l'action sociale et des familles.

Le financement de ces établissements et services relève de l'assurance maladie, de l'Etat, de l'aide sociale, soit des trois, soit de deux d'entre eux. Ces établissements sont de statuts très variés : publics (hospitaliers ou territoriaux), privés (à but non lucratif, ou lucratif).

De nombreux établissements sont gérés par des associations :

- Le secteur sanitaire et social reste le principal « employeur » associatif avec 560 000 salariés, soit 380 000 équivalent temps plein (ETP).
- Le secteur éducatif regroupe 167 000 ETP.

Pour l'ensemble des établissements, tous types de statuts confondus, le secteur constitue un gisement d'emploi important qui recrute environ 50 000 personnes par an<sup>5</sup>.

Globalement plus de 650 000 personnes travaillent dans 17 000 structures sanitaires, sociales et médico-sociales privées à but non lucratif. Le secteur sanitaire, social et médico-social dans lequel la branche privée non lucrative prend une part prépondérante continue à se développer. Selon UNIFAF<sup>6</sup>, 700 000 salariés viennent en aide à des millions de personnes malades ou en difficultés de la petite enfance au grand âge.

---

1. « Formation Santé Social n°11 : Enquête emploi, les résultats », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

2. « Formation Santé Social n°11 : Enquête emploi, les résultats », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

3. Les Activités et les Métiers du secteur social, médico-social et petite enfance, Juillet 2009, Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

4. Les Activités et les Métiers du secteur social, médico-social et petite enfance, Juillet 2009, Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

5. Les Activités et les Métiers du secteur sociale, médico-social et petite enfance, Juillet 2009, Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

6. UNIFAF, Rapport d'activité 2008

### 1.3.3. La mutualité et la protection sociale

---

#### 1.3.3.1. Mutualité

En 2005, la branche de la mutualité représentait 2 268 entreprises et 5 781 établissements pour un total de 72 432 salariés<sup>1</sup>.

Pour l'ensemble des mutuelles, on relève les effectifs suivants<sup>2</sup> :

- 1-9 salariés : 25% des mutuelles, 1% des salariés.
- 10-19 salariés : 15% des mutuelles, 2% des salariés.
- 20-49 salariés : 18% des mutuelles, 5% des salariés.
- 50-99 salariés : 18% des mutuelles, 9% des salariés.
- 100-199 salariés : 14% des mutuelles, 17% des salariés.
- 200 salariés et plus : 10% des mutuelles, 66% des salariés.

Effectifs des mutuelles de santé<sup>3</sup> :

- 1-9 salariés : 47% des mutuelles, 3% des salariés.
- 10-299 salariés : 50% des mutuelles, 46% des salariés.
- 300 salariés et plus : 3% des mutuelles, 51% des salariés.

#### 1.3.3.2. Protection sociale complémentaire

Eléments sur les effectifs salariés en 2008<sup>4</sup> :

- 31 987 salariés au total.
- 45% sont salariés au sein de groupes de protection sociale de plus de 2 000 personnes.
- 27,4% sont salariés au sein de groupes de protection sociale de 1 000 à 2 000 personnes.
- 17,3% sont salariés au sein de groupes de protection sociale de 500 à 999 personnes.
- 10% sont salariés au sein de groupes de protection sociale de moins de 500 personnes.

#### 1.3.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance

Eléments sur les effectifs salariés de la branche<sup>5</sup> :

- Moins de 100 salariés : 1,9% des structures-employeurs.
- 100-499 salariés : 7,5%.
- 500-999 salariés : 20,9%.
- 1 000-2 000 salariés : 17,8%.
- Plus de 2 000 salariés : 51,9%.

---

1. Présentation de l'OEMM (observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité), [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Bilan social 2006 établi par l'OEMM, observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité.

3. Contrat d'études prospectives de la Mutualité, juin 2007, pages 54-57.

4. Protection sociale complémentaire des salariés. Observatoire des métiers et des qualifications.

5. Etude démographique de la population des salariés de la branche professionnelle retraite complémentaire et prévoyance. Profil de branche 2008.

### 1.3.4. Les coopératives

---

1 826 SCOP emploient 38 156 salariés dans plus d'une centaine de branches professionnelles<sup>1</sup>.

#### Eléments statistiques sur les SCOP<sup>1</sup>

Taille des structures	
Nb coopératives – de 10 salariés	55,5%
Nb coopératives 10-50 salariés	35%
Nb coopératives 51-200 salariés	10%
Nb coopératives + 200 salariés	1,2% (+ de 20% des effectifs)

#### Eléments sur les organisations coopératives de crédit en 2001<sup>2</sup>

Banques Populaires	34 800 salariés (16%)	30 établissements (20%)
Crédit Agricole	102 200 salariés (48%)	49 établissements (34%)
Crédit Mutuel	30 450 salariés (14%)	23 établissements (16%)
Réseaux Crédit Coopératif	2 676 salariés (1%)	10 établissements (7%)
Caisses d'Epargne	44 400 salariés (21%)	34 établissements (23%)

En 2001, les établissements des banques coopératives représentaient 14% des établissements de crédit.

---

1. Chiffres-clés, Bilan des SCOP en 2007, [www.scop.coop](http://www.scop.coop).

2. « Le mouvement coopératif en France », rapport du Conseil Supérieur de la Coopération, 2002.

## **Annexe 2 : Les salariés de l'économie sociale et leurs parcours**

---

### **2.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale**

---

#### **2.1.1. Animation**

Age des salariés<sup>1</sup> :

- Moins de 30 ans : 38,6% des salariés.
- 30-40 ans : 30,5% des salariés.
- 41-50 ans : 19,5%.
- 51-55 ans : 7%.
- Plus de 55 ans : 4,2%.
- Plus de 55 ans dans les métiers de l'animation : 1,7%.

Sexe des salariés :

- Femmes : 62% des effectifs.

Parcours :

- Plus du tiers des recrutés viennent de la branche de l'animation (plus de 50% pour les métiers de l'animation).
- 7% viennent de l'économie sociale, hors branche de l'animation.
- Un tiers vient d'autres secteurs (plus de 50% pour les métiers d'administration, de gestion, et les métiers techniques).
- Pour plus de 20% des recrutés, il s'agit de leur premier emploi.

Les départs des salariés<sup>2</sup> :

- Démissions : 64%.
- Retraites : 7%.
- Licenciements : 20%.

#### **2.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial**

Eléments sur les salariés de la branche<sup>3</sup> :

- 74% de femmes.
- Age moyen : 34 ans pour les hommes, 36 ans pour les femmes.
- 39% des salariés sont âgés de 15 à 29 ans (cette tranche d'âge représente 22% de l'ensemble de la population française).

Les salariés occasionnels (en ALSH, en CDD à moins de 560 heures/an) ont en moyenne 23 ans ; 76% ont moins de 25 ans. Ils travaillent à 99% dans l'animation. La moitié d'entre eux a travaillé moins de 105 heures dans l'année.

---

1. Enquête sur l'âge des salariés, les départs à la retraite et le profil des salariés recrutés, CPNEF de l'Animation, 2003.

2. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

### 2.1.3. Centres sociaux et associations de développement social local (ADSL)

Âges des salariés des centres sociaux en 2007<sup>1</sup> :

- Moins de 25 ans : 25%.
- 25-34 ans : 29%.
- 35-44 ans : 22%.
- 45-54 ans : 17%.
- 55 ans et plus : 7%.

Âges des salariés dans les ADSL en 2007 :

- Moins de 25 ans : 17%.
- 25-34 ans : 29%.
- 35-44 ans : 26%.
- 45-54 ans : 20%.
- 55 ans et plus : 8%.

### 2.1.4. Foyers et services pour jeunes travailleurs

Éléments sur les salariés dans les associations de la branche en 2007<sup>2</sup> :

- 59,5% de femmes.
- 25% des associations emploieraient des salariés handicapés, pour un total de 2,25% de l'effectif salarié total.

Âge des salariés en 2007 :

- Moins de 25 ans : 6,4%.
- 26-35 ans : 21,9%.
- 36-45 ans : 29%.
- 46-55 ans : 30,1%.
- Plus de 55 ans : 12,4%.

Emplois féminins à plus de 80%	Agent réceptionniste, agent technique administratif, assistant, technicien d'administration
Emplois exclusivement masculins	Agent de maintenance, agent technique de maintenance, chef de restauration

### 2.1.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim

Éléments sur les salariés du mouvement PACT-ARIM<sup>3</sup>

Hommes	38%
Moins de 26 ans	8,2%
26-34 ans	23,5%
35-44 ans	31,7%
45-54 ans	27,7%
55 ans et plus	8,9%

1. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

2. Organismes gestionnaires de FSJT, Rapport de branche 2006-2007.

3. « Tableaux de bord PACT-ARIM », exercice 2005, document publié par Habitat-Formation, 2006.

### 2.1.6. Missions locales et PAIO

Eléments sur les salariés de la branche<sup>1</sup> :

- Femmes : 76%.
- Cadres : 11,4%.

Age des salariés en 2006<sup>2</sup> :

- Moins de 30 ans : 21,4%.
- 31-50 ans : 65%.
- Plus de 50 ans : 13,6%.

### 2.1.7. Petite enfance

Eléments sur les salariés de ce secteur<sup>3</sup> :

- 98% de femmes.

Agés des salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants en 2007 :

- Moins de 25 ans : 19%.
- 25-34 ans : 28%.
- 35-44 ans : 28%.
- 45-54 ans : 21%.
- 55 ans et plus : 4%.

La FEHAP indique, pour les établissements relevant de sa convention collective, un âge moyen de 41,2 ans, et un pourcentage de femmes de 92%<sup>4</sup>.

Les associations de la branche embauchent en moyenne 1,56 travailleurs handicapés en 2008, soit 2,9% de l'effectif total. 73% des établissements de plus de 20 salariés répondent à l'obligation légale.

### 2.1.8. Sport

60 à 65% d'hommes parmi les salariés de la branche<sup>5</sup>.

40% des salariés ont moins de 29 ans<sup>6</sup>.

Données 2005<sup>7</sup> sur les statuts des salariés :

- Ouvriers : 12%
- Employés : 72,3%
- Agents de maîtrise et techniciens : 7%
- Ingénieurs et cadres : 8,7%

---

1. Synthèse des résultats 2008, Observatoire des métiers et des qualifications Missions locales-PAIO, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Synthèse des résultats de l'observatoire de branche – Missions locales et PAIO, 2004/2006, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

4. FEHAP, Observatoire économique et social, Pyramide des âges, établissements d'accueil de jeunes enfants.

5. Analyse statistique des adhérents de la branche Sport, 29/03/07 : données présentées à l'Observatoire du sport par Uniformation et l'AGEFOS-PME.

6. Présentation de l'observatoire du sport, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

7. Analyse statistique des adhérents de la branche, Branche du sport, AGEFOS-PME, 29 mars 2007. Les adhérents de la branche du sport à AGEFOS-PME relèvent essentiellement du code NAF 92.6C, c'est-à-dire organisation et gestion d'activités sportives, de manifestations sportives, sportifs professionnels, enseignement du sport, sport de loisirs et de tourisme...

## 2.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile

---

### 2.2.1. Aide à domicile

Les données rassemblées par Uniformation permettent une vision globale des salariés de l'aide à domicile ayant suivi une formation en 2006, ce qui nous donne des indications sur l'ensemble de la branche<sup>1</sup> :

- 97,65% de femmes.
- Moins de 25 ans : 4%.
- 25-34 ans : 16%.
- 35-44 ans : 36%.
- 45 ans et plus : 44%.

Caractéristiques du salariat <sup>2</sup>	
Age moyen	42 ans (+/- 8 ans)
Part des aides à domicile de plus de 40 ans <sup>3</sup>	70%
Part des aides à domicile de plus de 50 ans <sup>5</sup>	35%
Soignants à domicile	- Population jeune, peu d'ancienneté
Principales caractéristiques repérées	- Niveau de qualification : V -VI - Rémunérations modestes - Temps partiel fractionné, souvent subi - Population essentiellement féminine - Turn-over élevé - Absentéisme fort

### 2.2.2. Secteur sanitaire

Quelques indications sur les salariés de ce secteur :

- 77% de femmes globalement en établissements sanitaires<sup>4</sup>.
- Age moyen des salariés : 43 ans.

### 2.2.3. Secteur social et médico-social

Quelques indications sur les salariés de ce secteur :

- 70% de femmes.
- Age moyen des salariés : 44 ans.
- Plus de 55 ans : 30% de l'effectif

---

1. Profil de branche, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Présentation des travaux de la mission nationale CNAMTS « Prévention des risques professionnels dans les métiers d'aide et de soins à domicile », B. Senault, chargé de mission, Journées santé-travail du CISME, Paris, 17/10/07.

3. « Quelques éléments de cadrage des conditions de travail des aides à domicile », F. Jany-Catrice, CLERSE-CNRS, Université Lille 1, IUF.

4. FEHAP, Observatoire Economique et Social, données Sigma Reno, 2005

## 2.3. La mutualité et la protection sociale

---

### 2.3.1. Mutualité

82% des salariés sont des femmes<sup>1</sup>.

Les salariés sont relativement âgés :

- Métiers des relations clients/adhérents : 16% ont moins de 30 ans, 18% plus de 50 ans.
- Gestion des adhérents : 7% ont moins de 30 ans, 33% plus de 50 ans.
- Fonctions support et gestion : 11% ont moins de 30 ans, 29% plus de 50 ans.

Âges des salariés<sup>2</sup> :

- Moins de 30 ans : 14,7% des salariés.
- 30-34 ans : 12,1%.
- 35-39 ans : 13%.
- 40-44 ans : 15,1%.
- 45-49 ans : 16,5%.
- 50-54 ans : 15,5%.
- 55 ans et plus : 13%.

Répartition des effectifs par classes en 2006<sup>3</sup> :

- Employés (E1 à E4 de la convention collective) : 56,4% (en légère baisse).
- Techniciens (T1, T2) : 24,8% (en légère hausse).
- Cadres (C1 à C4) : 17,7%.
- Classe D : 1%.

Les mutuelles sont 26% à embaucher des salariés handicapés, et 35% seulement versent une contribution à l'AGEFIPH.

Dans les mutuelles, la stabilité de l'emploi est forte, le solde entrées/sorties est positif<sup>4</sup>. Les recrutements à l'extérieur de la branche portent d'abord sur les métiers de l'informatique, puis sur les postes de managers. Pour les commerciaux, il y a équilibre entre recrutement interne et externe.

Les départs des salariés<sup>5</sup> :

- Démissions : 31%. Les démissions portent à 90% sur les effectifs commerciaux.
- Retraites : 41%.
- Licenciements et autres causes : 28%.

### 2.3.2. Protection sociale complémentaire

Eléments sur les salariés en 2008<sup>6</sup> :

- 72,1% de femmes.
- L'âge moyen est de 42,2 ans.
- L'âge moyen à l'embauche est de 28,6 ans.
- L'âge moyen de cessation d'activité est de 59,8 ans.
- Plus de 80% des salariés embauchés sont des employés.

---

1. Contrat d'études prospectives de la Mutualité, juin 2007, pages 54-57.

2. Carte d'identité de la branche de la Mutualité, OEMM-CEREQ, février 2008.

3. Bilan social 2006 établi par l'OEMM, observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité.

4. Contrat d'études prospectives de la Mutualité, juin 2007, page 32.

5. Contrat d'études prospectives de la Mutualité, juin 2007, page 34.

6. Protection sociale complémentaire des salariés. Observatoire des métiers et des qualifications.

### 2.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance

Eléments sur les salariés de la branche<sup>1</sup> :

- 72,4% de femmes.
- Employés : 50,8%.
- Agents de maîtrise : 25,9%.
- Cadres : 23,4%.

Age des salariés de la branche :

- Age moyen : 42,1 ans.
- Moins de 25 ans : 4,2%.
- 25-29 ans : 12,7%
- 30-39 ans : 27,4%
- 40-49 ans : 26,3%.
- 50 ans et plus : 29,4%

Les motifs de départ des salariés :

- Retraite : 37,7%.
- Démission : 34,6%.
- Licenciement : 15,7%.
- Départ durant la période d'essai : 5,1%.
- Décès : 2,4%.

---

1. Etude démographique de la population des salariés de la branche professionnelle retraite complémentaire et prévoyance. Profil de branche 2008.

## **Annexe 3 : Les activités et métiers de l'économie sociale**

---

### **3.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale**

---

#### **3.1.1. Animation**

Une grande diversité d'activités<sup>1</sup> :

- Ecoles ou activités culturelles (théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques, diffusion artistique, bibliothèques, ludothèques...) : 30% des associations.
- Education scolaire et périscolaire (centres de vacances et de loisirs, soutien scolaire, œuvres scolaires, garderies, séjours linguistiques...) : 24%.
- Activités physiques et sportives (sport loisirs ou compétition) : 9%.
- Politique de la ville et développement local (animation de quartier, animation rurale, insertion sociale, alphabétisation...) : 8%.
- Environnement (gestions d'espaces naturels, classes d'environnement, maisons de la nature...) : 7%.
- Développement de la vie associative (réseaux, fédérations, accompagnement d'associations et de projets...) : 6%.
- Loisirs récréatifs (bases de loisirs, jeux...) : 2%.
- Gestion d'équipements culturels (maisons des associations, musées, cinémas...) : 2%.
- Accueil et hébergement (foyers, auberges de jeunesse, camps...) : 2%.
- Action citoyenne (droits de l'homme, logement, relations internationales, solidarité, information jeunesse...) : 2%.
- Formation (diplômes de l'animation...) : 1%.
- Activités scientifiques et techniques (CCSTI, clubs d'astronomie, initiation aux nouvelles technologies...) : 1%.
- Gestions d'équipements sportifs, activités « seniors »...

Trois familles de métiers<sup>2</sup> :

- Animation (70% des effectifs globaux<sup>3</sup>) : animateurs (26% des effectifs globaux), animateurs techniciens et professeurs (20%), formateurs (2% des effectifs), responsables de secteurs, de services, d'équipements...
- Administration, gestion, direction (21% des effectifs) : secrétariat, accueil, personnel administratif (10%), directeurs, responsables, comptabilité et gestion, information et communication...
- Technique (8% des effectifs) : maintenance, ménage, surveillance, service (8%), économat, cuisine, techniciens spectacle...

Des métiers basés sur des qualifications « jeunesse » ou « sports ».

---

1. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Présentation de la branche de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Enquête sur l'âge des salariés, les départs à la retraite et le profil des salariés recrutés, CPNEF de l'Animation, 2003.

### 3.1.2. Ateliers et chantiers d'insertion

Les activités des ateliers et chantiers d'insertion sont très variées :

- bâtiment, peinture en bâtiment, peinture de décoration, petite maçonnerie,
- environnement (entretien des espaces naturels sensibles), entretien de patrimoine, de sites, de bâtiments, débroussaillage, développement touristique, protection de l'environnement, entretien de cours d'eau, entretien de sentiers de grande randonnée, récupération de déchets et de bois flottants sur les rivières,
- appui technique aux organisateurs de manifestations en milieu rural (chapiteaux, stands, nettoyage du site...),
- 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> transformation du bois (grumes, planchers, mobilier de jardins...), menuiserie, rénovation de meubles, ébénisterie...,
- fabrication d'écomatériaux (briques en terre crue...),
- récupération de papier,
- jardin à vocation sociale (autoproduction de légumes),
- paniers alimentaires, cuisine,
- boutiques de récupération, valorisation et vente d'objets et de vêtements, boutiques solidaires,
- couture et création à partir de vêtements de récupération,
- rénovation de mobilier scolaire,
- consolidation de livres pour des bibliothèques,
- saisie et numérisation d'archives pour des services d'état-civil,
- restauration,
- blanchisserie,
- rénovation de véhicules anciens, rénovation et recyclage de 2 roues pour des demandeurs d'emploi et intérimaires,
- services à la personne,
- ateliers humanitaires...

L'accord relatif à la typologie des emplois-repères dans les ateliers et chantiers d'insertion en définit 8 :

- Salarié polyvalent (salariés en parcours d'insertion).
- Assistant technique (travaux techniques sous la direction d'un encadrant, possibilité de remplacer occasionnellement celui-ci).
- Assistant administratif (activités administratives, de secrétariat et d'accueil).
- Comptable.
- Accompagnateur socio-professionnel (référént des salariés en parcours d'insertion).
- Encadrant technique, pédagogique et social (encadrement des salariés en parcours d'insertion autour d'un support d'activité technique).
- Coordinateur.
- Directeur.

### 3.1.3. Branche des acteurs du lien social et familial

Eléments sur les métiers des salariés de la branche en 2007<sup>1</sup> :

- 6 salariés sur 10 occupent des postes d'animation.

Les emplois-repères définis par la convention collective sont les suivants :

- Personnel de service (entretien, gardiens...).
- Personnel administratif (employés de bureau, aides-comptables...).
- Assistant d'animation (dont animateurs en CLSH).
- Agent de maintenance (ouvriers d'entretien, régisseurs techniques).
- Auxiliaire petite enfance ou de soins (auxiliaires de puériculture, animateurs petite enfance...).
- Chargé d'accueil.
- Intervenant technique (animateurs spécialisés, professeurs, kinésithérapeutes, puéricultrices, infirmières, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, documentalistes, écrivains publics, chargés de mission...).
- Secrétaire.
- Assistant de direction.
- Educateur petite enfance (éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices, animateurs responsables de haltes-garderies...).
- Animateur (animateurs socioculturels, animateurs d'insertion ou de prévention, agents de développement, conseillers, assistant(e)s social(e)s, éducateurs spécialisés, animateurs coordinateurs, responsables de secteurs...).
- Comptable (et gestionnaires, intendants...).
- Coordinateur (chefs de projets, responsables de secteurs...).
- Directeur.
- Cadre fédéral.

### 3.1.4. Centres sociaux et ADSL

Eléments sur les métiers des salariés des centres sociaux en 2007<sup>2</sup> :

- Animateurs : 22,9% des salariés.
- Assistants d'animation : 29,3%.
- Intervenants techniques : 14,1%.
- Personnels de service : 8%.
- Secrétaires : 3,9%.
- Directeurs et coordinateurs : 6,6%.

Eléments sur les métiers des salariés des associations de développement social local en 2007 :

- Animateurs : 23,4% des salariés.
- Assistants d'animation : 18,1%.
- Intervenants techniques : 11,9%.
- Personnels de service : 9,8%.
- Secrétaires : 7,5%.
- Directeurs et coordinateurs : 12,5%.

---

1. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

2. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

### 3.1.5. Foyers et services pour jeunes travailleurs

Les principaux métiers de la branche<sup>1</sup> :

- Personnels de service : 18% des salariés.
- Animateurs : 14%.
- Cuisine : 17%.
- Veilleurs de nuit : 9%.
- Direction : 11%.
- Autres fonctions : accueil (6%), entretien (6%), secrétaires (5%), comptables (3%), économes (2%)...

Les fonctions et emplois définis par la convention collective sont les suivants :

- Groupe 1 – Personnel de service (nettoyage, service de cuisine, entretien, réception, surveillance, gardiennage, employés de bureau...).
- Groupe 2 – Professionnels (commis de cuisine, secrétaires, aide-comptables, employés d'économat, de maintenance, lingère agent d'accueil, de sécurité...).
- Groupe 3 – Techniciens et agents de maîtrise (cuisiniers, secrétaires, comptables...).
- Groupe 4 – Collaborateurs (chef de restauration, secrétaire de direction, comptable 2<sup>e</sup> échelon, animateur-éducateur, éducateur spécialisé, assistant social, économiste, intendant...).
- Groupe 5 – Direction.

### 3.1.6. Logement social : le mouvement Pact-Arim

L'activité du mouvement Pact s'inscrit dans deux grands domaines, l'amélioration de l'habitat (améliorations de logements, diagnostics, contrats avec des collectivités, travaux, recherches de subventions...) et l'aide aux ménages (contrats avec des collectivités, aide dans le parcours habitat, production de logements d'insertion, accompagnement de familles...)<sup>2</sup>.

Axes de travail	Types d'activités
Développer une offre locative à loyer bas	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etudes sur les politiques locales de l'habitat</li><li>- Accompagnement social</li><li>- Réalisation d'aires d'accueil pour gens du voyage</li><li>- Accompagnement de ménages dans le parc privé</li><li>- Logement de travailleurs saisonniers</li></ul>
Produire une offre nouvelle de logements très sociaux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil de familles modestes dans les centres-villes</li><li>- Production de logements</li><li>- Appui aux propriétaires-bailleurs pour résorber l'habitat indigne</li></ul>
Rendre les quartiers et les territoires attractifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rénovations, renouvellement urbain, restauration d'immeubles historiques</li><li>- Promotion de la mixité sociale</li><li>- Accueil de ménages en milieu rural</li><li>- Evaluation et suivi de copropriétés dégradées</li></ul>
Assurer un service personnalisé aux ménages	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assistance aux ménages en situation d'impayés</li><li>- Prévention des risques liés aux charges d'énergie</li><li>- Prise en compte des besoins d'habitat des gens du voyage</li><li>- Insertion des familles Roms</li><li>- Accessibilité urbaine pour favoriser l'accueil des personnes handicapées</li><li>- Adaptation de l'habitat au handicap</li></ul>

1. Présentation de la branche des FSJT, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. « L'action du mouvement Pact-Arim – Habitat et solidarités : l'efficacité au quotidien », 30 cas pratiques, juin 2008.

Axes de travail	Types d'activités
Lutte contre l'habitat indigne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baux à réhabilitation (transferts de propriété au Pact pour une durée donnée</li> <li>- Traitement d'habitat non décent en privilégiant un maintien sur place</li> <li>- Réalisation de diagnostics</li> <li>- Relogements</li> <li>- Eradication de l'insalubrité et lutte contre le saturnisme</li> <li>- Résorption de bidonvilles</li> </ul>
Capter l'offre locative privée pour un usage social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion locative sociale</li> <li>- Gestion immobilière à caractère social</li> </ul>
Maîtrise des charges et protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de logements « développement durable »</li> <li>- Réhabilitations écologiques</li> <li>- Réhabilitation de patrimoine rural</li> </ul>

La convention collective du mouvement PACT et ARIM définit 8 familles de métiers :

- Administration (employés, standardistes, secrétaires...).
- Comptabilité.
- Technique (mètres, dessinateurs, conducteurs de travaux, conseillers techniques...).
- Gestion (entretien, gardiens, receveurs-encaisseurs, agents immobiliers, agents sociaux...).
- Accueil, conseil, traitement des dossiers (conseillers habitat).
- Documentation, information, communication.
- Etudes et suivi, animation (chargés d'études, chargés d'opérations...).
- Direction.

Eléments sur les salariés du secteur du logement social<sup>1</sup>

Métiers du gardiennage	Population estimée à 30 000 salariés au total.
Métiers de l'entretien et du patrimoine	Population estimée à 3 000 salariés au total.
Métiers de la gestion locative	Population estimée à 20 000 salariés au total.
Métiers de la maintenance	Population estimée à 5 000 salariés au total.
Métiers de la propreté	Population estimée à 15 000 salariés au total.

### 3.1.7. Missions locales et PAIO

Les métiers de la branche<sup>2</sup> :

- Insertion sociale et professionnelle : 67,3% des salariés.
- Gestion : 14,3%.
- Encadrement : 10%.
- Information et communication : 2,9%.
- Autres emplois (essentiellement agents d'entretien et psychologues) : 5,4%.

La convention collective nationale des missions locales et PAIO définit 4 filières de métiers :

- Insertion sociale et professionnelle (chargés d'accueil, conseillers, chargés de projets).
- Information-communication de projet (chargés d'animation, de documentation, d'information et de communication).
- Gestion.
- Encadrement.

Salariés en contact direct avec les jeunes<sup>3</sup> : 72,83%.

1. Fiches-métiers, [www.habitat-formation.fr](http://www.habitat-formation.fr).

2. Synthèse des résultats 2008, Observatoire des métiers et des qualifications Missions locales-PAIO, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Bilan d'activité 2006 des missions locales et PAIO édité par le CNML (Conseil national des missions locales).

### 3.1.8. Petite enfance

Eléments sur les métiers des salariés de ce secteur en 2007<sup>1</sup> :

- Auxiliaire petite enfance : 40,4% des salariés.
- Assistants d'animation : 19,3%.
- Educateur petite enfance : 11,8%
- Personnels de service : 9,1%.
- Directeurs et coordinateurs : 8,6%.

### 3.1.9. Régies de quartier

Les activités des régies de quartier<sup>2</sup> :

Métiers de la médiation	- Correspondants de jour, de nuit, de proximité, de parking...
	- Médiateurs, agents d'environnement, agents d'ambiance dans les transports
	- Permanences juridiques, EDF, la Poste...
Animation locale	- Appui aux habitants et associations
	- Décoration, fêtes de quartiers, organisation de repas, de sorties...
	- Jardins associatifs
	- Consultations des habitants
Services de proximité	- Gestion et animation de lieux d'accueil
	- Services à domiciles
	- Garages, cafés, restaurants associatifs
	- Transports et services, coursiers
	- Ateliers bricolage, dépannages, remise en état de mobilier...
	- Points multimédias
Gestion urbaine	- Mise à disposition de moyens de mobilité
	- Nettoyage des parties communes ou de la voirie
	- Maintenance des parties communes
	- Collecte de déchets, tri sélectif
	- Entretien des espaces verts

Les principaux emplois définis par l'accord national des régies de quartier sont les suivants :

- Opérateurs de quartier.
- Opérateurs de proximité.
- Responsables de chantiers et/ou de projets.
- Secrétaires.
- Comptables.
- Coordinateurs techniques de chantiers et/ou de projets.
- Coordinateurs sociaux.
- Directeurs et directeurs adjoints.

1. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

2. [www.cnlrq.org](http://www.cnlrq.org).

### 3.1.10. Sport

Les types d'activités des associations adhérentes à la branche du Sport<sup>1</sup> :

- Activités sportives : 93%.
- Gestion d'installations sportives : 4%.
- Animation : 2%.
- Fédérations unisport olympiques : 51%.
- Fédérations unisport non olympiques : 8,5%.
- Fédérations multisports : 8,5%.
- CDOS, CROS et autres : 32%.

La convention collective nationale du sport définit des emplois sportifs :

- Classe A : entraîneur ou entraîneur adjoint d'équipes de jeunes.
- Classe B : entraîneur principal ou co-entraîneur d'équipes de jeunes, entraîneur de centre de formation agréé.
- Classe C (agents de maîtrise) : entraîneur de l'équipe fanion ou réserve d'une structure sportive, entraîneur de centre de formation agréé.
- Classe D (cadres) : entraîneur de l'équipe fanion d'une structure sportive, directeur sportif de centre de formation agréé.

Elle définit également deux autres groupes d'emplois :

- Administration (agents administratifs, comptables, secrétaires, magasiniers, intendants, chauffeurs, économes, attachés de presse, chargés de communication et marketing, documentalistes, chargés de billetterie, directeurs...).
- Entretien, accueil et restauration (gardiens, agents d'entretien, d'accueil, placiers, stadiers, guichetiers, jardiniers, surveillants, cuisiniers, responsables et directeurs d'équipements...).

Éléments sur les salariés des métiers du golf<sup>2</sup> :

Accueil et animation	La majorité des salariés a moins de 25 ans et moins de 5 ans d'ancienneté. Métiers : caddy master, starter, commissaire de parcours, personnel d'accueil, de gestion sportive, directeurs de golfs...
Administration	La majorité a entre 30 et 40 ans et moins de 5 ans d'ancienneté.
Terrain	La majorité a entre 30 et 40 ans et moins de 2 ans d'ancienneté. Métiers : jardinier, practiceman, responsable de terrain...
Restauration	La majorité a moins de 25 ans et moins de 2 ans d'ancienneté.
Enseignement	La majorité a entre 30 et 40 ans et moins de 11 ans d'ancienneté. Métiers : enseignants de golf, enseignants de cuisine.

### 3.1.11. Tourisme social et familial

Activités dominantes<sup>3</sup> :

- Chambres d'hôtes et gîtes ruraux.
- Maisons familiales.
- Campings.
- Villages de vacances.

1. Analyse statistique des adhérents de la branche Sport, 29/03/07 : données présentées à l'Observatoire du sport par Uniformation et l'AGEFOS-PME.

2. Observatoire des métiers du golf, étude de la CPNEF du golf, synthèse de l'enquête nationale 2002-2003.

3. Enquête auprès des entreprises, Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial, mars 2008.

Autres types d'activités proposées par les équipements du tourisme associatif<sup>1</sup> :

- Centres de loisirs, haltes-garderies.
- Centres d'accueil de jeunes et/ou de sportifs.
- Centres de vacances pour enfants et adolescents, classes de découverte, séjours linguistiques.
- Restauration scolaire.
- Accueil de personnes en difficulté sociale.
- Mise à disposition d'installations sportives.
- Agences de voyages, voyages pour adultes à l'étranger.
- Auberges de jeunesse.

Principaux métiers :

- Animation (dont guides accompagnateurs) : 28% des effectifs salariés.
- Restauration (cuisine, économistes, serveurs...) : 30%.
- Hébergement (accueil, réception, hébergement, blanchisserie...) : 19%.
- Support technique (gardiennage, entretien, jardinage...) : 8%.
- Support administratif (employés administratifs, comptables, vente tourisme et transport, production du tourisme, informatique...) : 7%.
- Direction : 7%.

La synthèse de l'enquête réalisée en 2008 par l'observatoire de branche précise que « la polyvalence s'avère par ailleurs courante au sein de la branche : 38% des effectifs recensés peuvent être considérés comme polyvalents. L'enquête permet de distinguer deux types de polyvalence :

- Une polyvalence simple : (...) un barman assurant des activités de serveur, un serveur faisant de la plongée, un animateur socioculturel effectuant des activités de guidage, etc. Elle est courante dans les établissements de taille moyenne et dans les grands établissements (...).
- Une pluriactivité : (...) femmes de ménage faisant de la comptabilité, directeurs prenant en charge la petite maintenance ou l'entretien des espaces verts, cuisiniers faisant de l'accueil, etc. Elle est très courante dans les petits établissements. »<sup>2</sup>.

On rencontre dans cette branche des métiers spécifiques : guidage, développement touristique, promotion et accueil, voyage, location de matériel de transport ou de loisirs...

Éléments plus détaillés sur les salariés (2006)<sup>3</sup> :

<b>Métiers de l'animation</b>	<b>28%</b>
- Animateurs	30% des effectifs – 56% de femmes – Peu de CDI – Formation BAFA
- Guides accompagnateurs	2% des effectifs – Peu de CDD – Pas de formation spécifique
- Animateurs-moniteurs sportifs	11% des effectifs – 82% d'hommes – Peu de CDI – Diplômes spécifiques
<b>Métiers de la restauration</b>	<b>30%</b>
- Chefs de restauration	2% des effectifs – Peu de femmes – Peu de CDD – Pas de formation spécifique
- Cuisiniers	28% de l'effectif – 77% d'hommes – Majorité de CDD Pas de formation spécifique
- Commis de cuisine, plongeurs	18% de l'effectif – 63% d'hommes – Majorité de CDD Pas de formation spécifique
- Maîtres d'hôtel	2% de l'effectif – Majorité de CDI – Pas de formation spécifique
- Employés de salles, serveurs, barmans	49% de l'effectif – 73% de femmes – Majorité de CDD Pas de formation spécifique

1. 1) Présentation de la branche du tourisme social et familial. 2) Tourisme social et familial, Démarche de profil de branche 2007. Ces deux documents sont consultables sur [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Enquête auprès des entreprises, Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial, mars 2008, page 5.

3. Éléments issus de l'enquête auprès des entreprises réalisée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial, 12 mars 2008.

Eléments sur les salariés (suite)<sup>1</sup> :

<b>Métiers de l'hébergement</b>	<b>19%</b>
- Responsables d'hébergement	6% des effectifs – 79% de femmes – Majorité de CDI Pas de formation spécifique
- Gouvernantes (en charge du ménage et de l'entretien)	4% des effectifs – 100% de femmes – Majorité de CDI Pas de formation spécifique
- Réceptionnistes	11% des effectifs – 85% de femmes – Majorité de CDI Pas de formation spécifique
- Agents de nettoyage et d'entretien	77% des effectifs – 93% de femmes – Majorité de CDD Pas de formation spécifique
<b>Métiers techniques</b>	<b>8%</b>
- Employés, ouvriers de maintenance	82% des effectifs – Majorité d'hommes – Majorité de CDI Pas de formation spécifique hormis habilitations électriques
- Autres métiers (agents de gardiennage, jardiniers, chauffeurs...)	100% d'hommes – Majorité de CDD – Pas de formation spécifique
<b>Métiers administratifs</b>	<b>7%</b>
- Accueil, information, relations	65% des effectifs – 86% de femmes – Majorité de CDD Pas de formation spécifique
- Administration, gestion	24% des effectifs – Majorité de CDI
- Développement, marketing	11% des effectifs
<b>Métiers de direction</b>	<b>7%</b>
- Directeurs ou gérants non salariés	80% des effectifs – 72% d'hommes – Pas de saisonniers – Formation BAFD
- Cadres administratifs	18% des effectifs – 58% de femmes – Presque tous permanents Pas de formation spécifique
- Cadres techniques	2% des effectifs

1. Eléments issus de l'enquête auprès des entreprises réalisée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du tourisme social et familial, 12 mars 2008.

### 3.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile

#### 3.2.1. Aide à domicile

Plus de 45 emplois repères répertoriés dans l'accord de branche du 29 mars 2002<sup>1</sup>. Trois filières rassemblent ces métiers<sup>2</sup> : nous reprenons ici les plus représentatifs au sein de la branche professionnelle.

		Filières		
		Intervention	Administratif	Encadrement
Employés	Catégorie B	Employé à domicile	Employé de bureau	
	Catégorie C	Auxiliaire de vie sociale (AVS) Aide-soignant(e)	Secrétaire	
	Catégorie D	Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)		
Agents de maîtrise	Catégorie E	Infirmier	Comptable	Responsable de secteur
Cadres	Catégorie F			Responsable de service Coordinateur service de soins
	Catégorie G	Psychologue		Responsable d'entité
	Catégorie H		Médecin	Directeur de fédération départementale Directeur de service
	Catégorie I			Directeur général d'entité

#### 3.2.2. Secteur sanitaire

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif rassemble une très grande diversité d'emplois : postes médicaux et paramédicaux, emplois du soin et de l'aide aux soins, métiers du social et de l'éducatif. S'y ajoutent tous les métiers de support (agents de service, employés administratifs, secrétaires...).

Les neuf familles de métiers de la branche<sup>3</sup> :

- Médical : les professions médicales représentent 4 % de l'effectif de la branche.
- Soins : 24%.
- Paramédical : 7%.
- Travail protégé : 3%.
- Educatif/Social/Insertion : 29%.
- Enseignement/Formation : 2%.
- Services et moyens généraux : 16%.
- Service administratif : 12%.
- Direction : 3%.

1. Présentation de la branche de l'aide à domicile, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Profil de branche 2008, Aide à domicile, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. « La branche et ses métiers », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

Les professions du secteur :

- Médical et soins : professions médicales et pharmaceutiques, professions de soins et activités paramédicales.
- Paramédical : métiers de rééducation, métiers de l'appareillage.

Les autres types de postes :

- Poste de direction : 3% de l'effectif (formation de niveau II ou III et concours national). La branche compte 12 900 directeurs. C'est l'un des seuls postes à dominance masculine. Le nombre de postes le plus important se situe dans le secteur du handicap et dans une moindre proportion dans celui de la protection de l'enfance, des personnes âgées et du sanitaire. Les seniors (+ de 55 ans), représentent 30% de l'effectif du métier.
- Services administratifs : 12% de l'effectif
- Services et moyens généraux : 16 % de l'effectif

Portraits de métiers emblématiques de la branche<sup>1</sup> :

- **Infirmier** : ils sont 43 300 dans la branche en 2007, en augmentation de 29% par rapport à 2000; le nombre de temps partiel n'est pas négligeable (24 %). Ils exercent dans le secteur sanitaire (74 %), dans la prise en charge du handicap (14 %) et le secteur des personnes âgées (10%). Un établissement sur trois de la branche est en recherche d'infirmiers.
- **Médecin** : les généralistes comme les spécialistes représentent 3,8 % des emplois de la branche et sont au nombre de 21 200. Ils exercent très majoritairement dans le secteur sanitaire (62%), mais aussi dans celui du handicap (28%). Le nombre de temps partiel est très important et la pyramide des âges très élevée.
- **Directeur** : la branche sanitaire, sociale et médico-sociale compte, en 2007, 12 900 directeurs dont 10 000 directeurs d'établissements, soit une augmentation de 40% par rapport à 2000. C'est l'un des seuls métiers de la Branche à dominante masculine. Le nombre de postes le plus important se situe dans le secteur du handicap et dans une moindre mesure dans celui de la protection de l'enfance, des personnes âgées et du sanitaire. Les seniors (+ de 55 ans) représentent 30 % de l'effectif du métier.

Effectifs par sexe et par principaux métiers 1er janvier 2009 (effectif salarié uniquement, non libéral)<sup>2</sup> :

	Effectif	% de l'effectif total	Hommes	Femmes	% de femmes
Chirurgien-dentiste	3 823	1%	1 609	2 214	58%
Pharmacien	38 925	7%	9 214	29 711	76%
Sage-femme	15 615	3%	266	15 349	98%
Infirmier	422 324	79%	50 398	371 926	88%
kinésithérapeute	14 115	3%	4 584	9 531	68%
Orthophoniste	3 762	1%	136	3 626	96%
Orthoptiste	876	n.s.	69	807	92%
Psychomotricien	6 249	1%	775	5 568	89%
Pédicure-podologue	213	n.s.	63	150	70%
Ergothérapeute	6 551	1%	894	5 657	86%
Audio prothésiste	1 418	n.s.	714	704	50%
Opticien-lunetier	13 337	2%	5 697	7 640	57%
Manipulateur ERM	9 968	2%	7 521	2 447	25%
Effectif total	537 176	100%	81 940	455 330	85%

n.s. : non significatif

1. « La branche et ses métiers », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

2. Sources : DREES. Répertoire ADELI

Les équipes ne sont pas les mêmes selon la taille de l'établissement. Globalement, la part des personnels médico-techniques est plus importante (6,5 %) dans les grands établissements de plus de 3 000 agents, ce qui reflète la prédominance des équipements lourds et des plateaux techniques. A l'opposé, la part du personnel soignant est plus importante dans les petits établissements de 300 à 500 agents.

### 3.2.3. Secteur social et médico-social

Le secteur social et médico-social est caractérisé par une large gamme d'organismes et de services qui offrent des services et des accueils à différents publics : enfants en âge préscolaire, enfants et adolescents en difficulté, enfants et adultes handicapés, adultes en difficulté et personnes âgées. Ces établissements sont souvent polyvalents avec des prises en charge pluridisciplinaires, et sont caractérisés par un partage des tâches et du pouvoir décisionnel avec des bénévoles.

Les activités des établissements du secteur à but non lucratif<sup>1</sup> :

- Les établissements d'accueil de personnes âgées : 63 300 salariés.
- Les établissements et services accueillant des personnes handicapées : 209 500 salariés, dont 46% pour l'enfance et l'adolescence, 39% pour les adultes, 14% pour le travail protégé.
- Les établissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance : 58 300 salariés, dont 67% dans des établissements relevant de l'aide sociale à l'enfance (foyers, MECS, villages d'enfants...) et 25% en milieu ouvert.
- Les établissements pour adultes en difficulté : 21 400 salariés.
- Les organismes de formation : 9 200 salariés dans 342 établissements.

Les professionnels du travail social<sup>2</sup> :

- 27 000 directeurs, cadres sociaux et éducatifs (environ 3% de l'effectif total).
- 136 000 assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants (15%).
- 39 000 moniteurs éducateurs, techniciens de l'intervention sociale et familiale (4,5%).
- 350 000 aides médico-psychologiques, assistants familiaux (39%).
- 60 000 auxiliaires de puériculture (6,7%).

Le secteur recouvre une large palette de métiers qui font appel à des compétences relevant de nombreux domaines : administratif, technique, gestion, santé, animation et travail social. La variété des champs d'activité, des employeurs et des statuts est un atout pour les personnels en matière de perspectives de carrières.

On peut distinguer :

- Le secteur social (protection de l'enfance et exclusion).
- Le secteur médico-social (personnes âgées et handicapées).

Portraits de métiers emblématiques de la branche<sup>3</sup> :

- **Educateur spécialisé** : Avec 43 600 professionnels en 2007 contre 25 500 en 2000, le métier d'éducateur est l'un des plus dynamiques de la Branche. Les éducateurs sont les garants du projet individuel des personnes prises en charges, ils peuvent travailler tout aussi bien en milieu ouvert que fermé. Ainsi ils exercent principalement dans le secteur de la protection de l'enfance, de l'enfance handicapée et des adultes handicapés. Les deux tiers des éducateurs sont des femmes. C'est aussi l'un des métiers qui compte le plus de séniors.
- **Aide médico-psychologique** : la Branche compte 31 700 AMP contre 17 000 en 2000, c'est l'un des métiers à fort développement sur les 20 dernières années. Ce métier est présent dans un établissement sur quatre principalement dans le secteur du handicap qui embauche ces professionnels et dans le secteur des personnes âgées.

1. « Formation Santé Social n°11 : Enquête emploi, les résultats », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

2. Les Activités et les Métiers du secteur social, médico-social et petite enfance, Juillet 2009, Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

3. « La branche et ses métiers », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

- **Surveillant de nuit et maîtresse de maison** : ces deux métiers représentent 14 000 emplois dans la Branche. L'un et l'autre sont présents principalement dans les secteurs du handicap et de la protection de l'enfance.
- **Directeur** : la branche sanitaire, sociale et médico-sociale compte, en 2007, 12 900 directeurs dont 10 000 directeurs d'établissements, soit une augmentation de 40% par rapport à 2000. C'est l'un des seuls métiers de la Branche à dominante masculine. Le nombre de postes le plus important se situe dans le secteur du handicap et dans une moindre mesure dans celui de la protection de l'enfance, des personnes âgées et du sanitaire. Les seniors (+ de 55 ans) représentent 30 % de l'effectif du métier.

### 3.3. La mutualité et la protection sociale

#### 3.3.1. Mutualité

Les activités rassemblées au sein de la branche de la mutualité sont nombreuses<sup>1</sup> :

- Assurance et services supports : 64,9% des établissements, 52,5% des salariés.
- Opticiens : 11% des établissements, 4% des salariés.
- Pratique dentaire : 7,2% des établissements, 4,1% des salariés.
- Accueil de personnes âgées : 4,2% des établissements, 6,9% des salariés.
- Activités hospitalières : 1,8% des établissements, 18,1% des salariés.
- Aide à domicile : 1,2% des établissements, 3,5% des salariés.
- Pratique médicale : 1,2% des établissements, 2,3% des salariés.
- Autres activités : fabrication et commerce d'appareils médicaux, pharmacies, hôtellerie, restauration, formation, auxiliaires médicaux, accueil d'enfants et d'adultes handicapés, crèches et garderies d'enfants, aide par le travail, ateliers protégés, actions sociales...

La diversité et le poids des activités des mutuelles<sup>2</sup> :

Régime général d'assurance maladie	Participation à la gestion du régime général Représentation au sein des caisses Gestion du régime obligatoire pour certains secteurs (fonctionnaires, étudiants...)
Régime complémentaire santé	59% du marché, devant les assurances (27%) et les institutions de prévoyance (18%)
Services médicaux, paramédicaux et sociaux	550 centres d'optique, 420 centres dentaires, 320 établissements de services pour personnes âgées, 160 centres d'audioprothèse, 103 centres et services de loisirs-vacances, 87 centres de soins médicaux et infirmiers, etc.
Actions de prévention et de promotion de la santé	Cancers, adductions, suicides...
Contribution à la CMU	80% des personnes ayant choisi un organisme complémentaire pour gérer leur CMU ont choisi une mutuelle
Prévoyance	Assurances-vie, épargne, retraites supplémentaires, couverture des risques lourds...

Les métiers de la mutualité sont variés<sup>3</sup> :

- Conception et études techniques des produits et des risques : peu d'effectifs (moins de 1%).
- Développement et relations clientèle (marketing, vente) : 26% des effectifs du secteur.
- Gestion des adhérents (prise en charge administrative des contrats, des prestations...) : 51% des effectifs.
- Informatique et réseaux : 3% des effectifs.
- Support, appui et aide à la décision des directions générales et des activités de base des mutuelles (juridique, ressources humaines, finances, comptabilité, contrôle et organisation, communication et information, qualité, support administratif, logistique, sécurité) : 18,5% des effectifs.
- Autres métiers : animation des réseaux de bénévoles, santé, social...

1. Carte d'identité de la branche de la Mutualité, OEMM-CEREQ, février 2008.

2. Présentation de l'OEMM (observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité), [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Contrat d'études prospectives de la Mutualité, juin 2007, pages 42 à 52.

### 3.3.2. Retraite complémentaire et prévoyance

Eléments sur les métiers des salariés de la branche<sup>1</sup> :

- Gestion (retraite pour 65% des salariés, prévoyance pour 33,5%, épargne) : 46,1% des salariés.
- Fonctions support (juridique, communication et information, services généraux et logistique, assistance) : 15,3%.
- Développement (marketing, vente) : 13,7%.
- Conseil et pilotage (ressources humaines, qualité, actuariat, contrôle de gestion, audit) : 8,8%.
- Systèmes d'information : 7,2%.
- Finance (gestion immobilière, gestion de trésorerie, placements, comptabilité, achats) : 4%.
- Action sociale (accompagnement et développement social à plus de 85%, interventions en établissement social et médico-social) : 3,8%.

---

1. Etude démographique de la population des salariés de la branche professionnelle retraite complémentaire et prévoyance. Profil de branche 2008.

### 3.4. Les coopératives

---

Eléments statistiques sur les SCOP<sup>1</sup>

Secteurs d'activité	
BTP	11 801 emplois salariés, 481 coopératives
Services intellectuels et culturels	8 313 emplois salariés, 577 coopératives
Services matériels (nettoyage, taxis, restaurations...)	6 821 emplois salariés, 253 coopératives
Métallurgie, fonderie	5 498 emplois salariés, 159 coopératives
Alimentation, agriculture, horticulture	1 300 emplois salariés

---

1. Chiffres-clés, Bilan des SCOP en 2007, [www.scop.coop](http://www.scop.coop).

## **Annexe 4 : L'emploi dans l'économie sociale**

---

### **4.1. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale**

---

#### **4.1.1. Animation**

Les données varient en fonction des sources et de la méthode d'analyse des données.

Selon la CPNEF<sup>1</sup> :

- CDI : 70% des effectifs de la branche, 80% des plus de 30 ans.
- CDD : 30% des effectifs de la branche, 48% des moins de 30 ans.

Selon le profil de branche réalisé par Uniformation<sup>2</sup> :

- 58% des salariés en CDI, 42% en CDD.
- 19% d'emplois aidés (17% des effectifs de la famille animation, 31% des effectifs de la famille administration-direction, 32% des effectifs de la famille technique).
- 25% des salariés à temps complet, 75% à temps partiel.

#### **4.1.2. Branche des acteurs du lien social et familial**

L'ancienneté moyenne des salariés de la branche<sup>3</sup>, hors salariés occasionnels, est de 4 ans. Les assistants d'animation ont l'ancienneté la plus faible (1 an et demi).

52% des salariés de la branche sont en CDI :

- 53% des femmes, 48% des hommes.
- 58% dans les ADSL.
- 49% dans les centres sociaux.
- Près de 25% des salariés sont en CDI à temps plein.
- 16% de contrats aidés (41% dans les métiers de service).

31% des salariés de la branche travaillent à temps plein :

- 41% des hommes, 28% des femmes.
- 28% dans les centres sociaux.
- 46% dans les ADSL.

Les métiers concernés à plus de 50% par le temps partiel sont : animateur, éducateur petite enfance, secrétaire, comptable, auxiliaire petite enfance, accueil, maintenance, personnel administratif, assistant d'animation, service, intervenant technique. Les métiers concernés à moins de 50% par le temps partiel sont les métiers de coordination et de direction.

Le salaire horaire brut moyen des salariés de la branche est de 12,5 €.

L'ancienneté moyenne dans les centres sociaux et ADSL est de 3,5 ans.

---

1. Enquête sur l'âge des salariés, les départs à la retraite et le profil des salariés recrutés, CPNEF de l'Animation, 2003.

2. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

Les motifs de départ sont :

- Fins de contrats de CDD.
- Démissions (85% des CDI).
- Licenciements (9% des CDI).
- Retraites (3% des CDI).

Le turn-over moyen dans les associations de la branche est de 38% (44% dans les centres sociaux, 33% dans les ADSL), et de 14% si l'on ne tient compte que des CDI.

#### **4.1.3. Foyers et services pour jeunes travailleurs**

Eléments sur les salariés dans les associations de la branche en 2007<sup>1</sup> :

- Plus de 80% de CDI.
- 7% de CDD.
- 12,5% d'emplois aidés.
- 65% d'emplois à temps plein, et 61,8% pour les femmes.
- Le salaire annuel moyen 2006 allait de 18 386 € (groupe 1 de la CCN) à 45 336 € (groupe 5).

Ancienneté des salariés au sein de leur structure en 2007 :

- Moins de 2 ans : 27%.
- De 2 à 4 ans : 13%.
- De 4 à 6 ans : 12%.
- De 6 à 8 ans : 9%.
- De 8 à 10 ans : 7%.
- De 10 à 15 ans : 12%.
- De 15 à 20 ans : 10%.
- Plus de 20 ans : 11%.

#### **4.1.4. Logement social : le mouvement Pact-Arim**

CDD : 3,9% de la masse salariale globale<sup>2</sup>.

#### **4.1.5. Missions locales et PAIO**

Eléments sur les salariés de la branche<sup>3</sup> :

- Temps plein : 73,7%.
- CDI : 90%.

Parmi les salariés à temps partiel, 51,6% réalisent un temps de 80 à 99% du temps plein (12,6% des effectifs totaux), et 26,2% un temps de 51 à 79% du temps plein.

34% des temps partiels ont été pris à l'initiative de la structure, 66% à l'initiative du salarié.

Ancienneté des salariés au sein de leur structure en 2008 :

- Moins de 5 ans : 49% (10,3% des salariés ont moins d'un an d'ancienneté).
- 6-11 ans : 29,8%.
- 12-20 ans : 18,7%.
- 21 ans et plus : 2,5%.

---

1. Organismes gestionnaires de FSJT, Rapport de branche 2006-2007.

2. « Tableaux de bord PACT-ARIM », exercice 2005, document publié par Habitat-Formation, 2006.

3. Synthèse des résultats 2008, Observatoire des métiers et des qualifications Missions locales-PAIO, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

En 2008, les embauches représentent 12,8% du total des salariés, et les départs 10,8%. Cela représente un turn-over de 11,8%.

#### 4.1.6. Petite enfance

L'ancienneté moyenne des salariés des établissements d'accueil de jeunes enfants<sup>1</sup> est de 5 ans.

69% des salariés de ce secteur sont en CDI. 34% des salariés travaillent à temps plein.

Le turn-over moyen dans les associations de ce secteur est de 18%.

#### 4.1.7. Sport

56% des salariés sont en CDI, mais 13% parmi les sportifs. Les 2/3 des salariés sont à temps partiel<sup>2</sup>.

Salaires annuels moyens en 2005<sup>2</sup> (les structures de moins de 10 salariés représentent 53% des salariés et 29% de la masse salariale) : 2 472 €.

Eléments sur les salariés des métiers du golf<sup>3</sup> :

Nombre de golfs	669
Nombre de salariés	7 000
CDI à temps plein	51,4%
CDI à temps partiel	19,5%
CDD à temps plein	15,4%
CDD à temps partiel	3,7%
Nombre d'hommes	72%

#### 4.1.8. Tourisme social et familial

Selon l'UNAT, on compte parmi les salariés une faible proportion de permanents en CDI<sup>4</sup>.

1. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

2. Présentation de l'observatoire du sport, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

3. Observatoire des métiers du golf, étude de la CPNEF du golf, synthèse de l'enquête nationale 2002-2003.

4. Présentation de la branche du tourisme social et familial, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

## 4.2. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et aide à domicile

---

### 4.2.1. Aide à domicile

#### Eléments sur les salariés<sup>1</sup>

Nombre de salariés des associations agréées en mode prestataire	234 900
Nombre d'heures prestées par les associations agréées	190 700 000
<i>Nombre moyen d'heures/salarié en mode prestataire</i>	<i>811,8<sup>2</sup></i>
Nombre de salariés des associations agréées en mode mandataire	140 500
Nombre d'heures en mode mandataire réalisées par les associations agréées	82 000 000
<i>Nombre moyen d'heures/salarié en mode mandataire</i>	<i>583,6</i>

### 4.2.2. Secteur sanitaire

La branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif regroupe trois grands domaines d'activités : sanitaire, social et médico-social. La branche est dynamique et crée des emplois pérennes. Selon Unifaf<sup>3</sup>, 9 emplois sur 10 sont en CDI, particulièrement dans le secteur de la santé, du handicap et de la protection de l'enfance. Dans la branche au  $\frac{3}{4}$  féminine, le taux de temps partiel est passé du tiers au quart des emplois.

Dans les établissements sanitaires<sup>4</sup> :

- 22% des emplois sont à temps partiel.
- 90% des emplois sont à durée indéterminée.

Le secteur affiche un taux de chômage quasi-nul. Un professionnel de santé, titulaire du diplôme d'Etat, n'a aucune difficulté à trouver du travail et peut évoluer dans différents services au sein du même établissement<sup>5</sup>.

Structuration du travail :

- Horaires irréguliers
- Horaires de travail mixtes (de jour et de nuit)

Assurer la continuité du service, nuit et jour, tout au long de l'année suppose des horaires souvent atypiques. 61,1% des personnels soignants et éducatifs et 43,2% des personnels médico-techniques connaissent des horaires alternants, qui peuvent être des horaires de jour alternants ou des horaires alternants jour/nuit. Le travail exclusivement de nuit concerne 12,2% du personnel soignant et éducatif, et moins de 3 % des autres personnels. Quant aux personnels médicaux, chaque praticien assure en moyenne 16 permanences sur place par an, se trouve d'astreinte 24 jours en moyenne par an.

Les caractéristiques du travail dans ce secteur :

- Travail contraint par les demandes extérieures dans de nombreux services.
- Rythme imposé par des normes ou des délais à respecter.
- Travail fréquent en équipe.
- Relations avec des patients.

---

1. Rapport d'activité 2007, ANSP.

2. Un emploi à temps plein, 35 heures par semaine, représente 1 820 heures/an.

3. Unifaf, Rapport d'activité national 2007.

4. « Formation Santé Soaicle n°11 : Enquête emploi, les résultats », [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

5. Le Marché du travail du 19.02.2010

### 4.2.3. Secteur social et médico-social

Nature juridique des contrats<sup>1</sup> :

- Contrat à durée indéterminée : 80,6 %
- Contrat à durée déterminée : 19,4 %
- Part de CDD choisi : 21,1 %
- Part de CDD non choisi : 78,9 %

Les caractéristiques du travail dans ce secteur :

- Sur de nombreux postes notamment en établissements : horaires atypiques, travail en week-end et en soirée.
- Conditions de travail soumises à une forte flexibilité.
- Collaboration fréquente avec des bénévoles.
- Relations avec des usagers.

Les grands types d'établissements<sup>2</sup> :

1. Etablissements et services accueillant des personnes âgées :
  - 1/3 des emplois sont occupés par des infirmiers et des aides soignants.
  - 33% des emplois sont à temps partiel.
  - 88% d'emplois en CDI.
2. Etablissement et services accueillant des personnes handicapées :
  - 40% des emplois sont éducatifs, de type social ou éducatif (aides médico-psychologiques, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs).
  - 26% personnel administratif et technique.
  - 22% personnel médicale, paramédical et de soins.
  - Fort taux de temps partiel.
3. Etablissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance :
  - 67% de salariés travaillent dans un établissement relevant de l'aide sociale à l'enfance.
  - 25% travaillent en milieu ouvert.
  - 8% travaillent dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse.
4. Etablissements de la petite enfance<sup>3</sup> :
  - 95% d'emplois féminins.
  - 83% d'emplois en CDI.
5. Etablissements pour adultes en difficulté :
  - Un emploi plus masculin et moins stable (62% de femmes).
  - 25% d'emplois à temps partiel.
  - 75% d'emplois en CDI.

---

1. Chiffre INSEE 2005, Enquête sur l'emploi.

2. Revue Formation Santé Social, Enquête emploi, les résultats, UNIFAF, n°11 Déc07-Fév08

3. Depuis 2008, le secteur de la petite enfance a rejoint la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial, mais un certain nombre d'établissements associatifs relèvent toujours du secteur médico-social..

### 4.3. La mutualité et la protection sociale

---

#### 4.3.1. Mutualité

Eléments sur les salariés de la branche :

- Temps plein<sup>1</sup> : 82%.
- CDI<sup>2</sup> : 89,1%.

Ancienneté des salariés :

- Moins de 2 ans : 7,95%.
- 2 à moins de 5 ans : 14,99%.
- 5 à moins de 10 ans : 17,42%.
- 10 à moins de 20 ans : 21,56%.
- 20 ans et plus : 38,08%.

En 2006, le salaire médian pour chaque catégorie d'emploi de la CCN varie de 19 768 € (E1) à 79 798 € (C4).

#### 4.3.2. Protection sociale complémentaire

Eléments sur les salariés en 2008<sup>3</sup> :

- 95,3% des salariés sont en CDI.

#### 4.3.3. Retraite complémentaire et prévoyance

Eléments sur les salariés de la branche<sup>4</sup> :

- 94,8% de CDI.
- 85,6% de temps plein.
- Ancienneté moyenne : 15,3 ans.
- Ancienneté médiane : 12,5 ans.

Les entrées représentent 21,3% des salariés de la branche en 2007 et les sorties 21%, ce qui correspond à un turn-over de 21,1%.

Le turn-over sur les CDI est moins important, et différencié selon les familles de métiers :

- Action sociale : turn-over de 6,5%.
- Conseil et pilotage : 8,3%.
- Développement : 8,3%
- Finance : 5,8%.
- Gestion : 3,5%.
- Systèmes d'information : 7%.
- Support : 5,4%.

---

1. Bilan social 2006 établi par l'OEMM, observatoire de l'emploi et des métiers en mutualité.

2. Carte d'identité de la branche de la Mutualité, OEMM-CEREQ, février 2008.

3. Protection sociale complémentaire des salariés. Observatoire des métiers et des qualifications.

4. Etude démographique de la population des salariés de la branche professionnelle retraite complémentaire et prévoyance. Profil de branche 2008..

#### 4.4. Les coopératives

---

<b>Taux de sociétariat<sup>1</sup></b>	
Taux de sociétariat (salariés associés) moyen	58%
Taux de sociétariat à plus de 2 ans	85%

---

1. « 1996-2006 : 10 ans de croissance », dossier, Participer, N°622, mars-avril 2007.

## **Annexe 5 : Les formations et qualifications dans l'économie sociale**

---

### **5.1. Ensemble de l'économie sociale**

---

Unifac, OPCA qui rassemble une grande part des branches de l'économie sociale, hors secteur sanitaire et médico-social, indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>1</sup> :

- 593 642 salariés couverts.
- 190 030 stagiaires, soit 32% du total de l'effectif salarié.
- 11 291 835 heures de formation, soit 59,4 heures par stagiaire (8,5 jours).

L'OPCA Habitat formation couvre également une partie de l'économie sociale, notamment les centres sociaux, les régies de quartier, le mouvement Pact-Arim... Pour 2008, Habitat formation indique les éléments suivants<sup>2</sup> :

- 120 380 salariés couverts.
- 32 488 stagiaires, soit 27% du total de l'effectif salarié.
- 946 872 heures de formation, soit 29 heures par stagiaire (4,1 jours).

Unifaf, OPCA de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, indique les éléments suivants pour l'exercice 2008<sup>3</sup> :

- 682 500 salariés, plus 91 500 travailleurs handicapés en ESAT et structures d'insertion.
- 320 411 stagiaires, soit 47% du total de l'effectif salarié.
- La part des plans de formation consacrée aux formations diplômantes est de 28%, et 49% du total des fonds de la formation (hors apprentissage) sont consacrés à des formations diplômantes.

---

1. Bilan d'activité 2008, Unifac, [www.unifac.fr](http://www.unifac.fr).

2. Rapport d'activité 2008, Habitat formation, [www.habitat-formation.fr](http://www.habitat-formation.fr).

3. Rapport d'activité national 2008, Unifaf, [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr).

## 5.2. Le secteur de l'action culturelle, sportive et sociale

---

### 5.2.1. Animation

Les diplômés professionnels :

- Niveau V : BAPAAT
- Niveau IV : BEATEP, BP JEPS, CQP animateur
- Niveau III : DEFA, DUT, licence professionnelle, DEUST, DE JEPS
- Niveau II : DES JEPS

Les salariés de l'animation disposent également de qualifications sportives (BEES), du ministère de la culture et de la communication (danse, musique), de diplômes de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants)...

Les partenaires sociaux de la branche ont mis en place un dispositif d'accès au BP JEPS par la VAE<sup>1</sup>.

Qualification à l'embauche<sup>2</sup> :

- Niveau III : 31% des recrutements.
- Niveau IV : 31% des recrutements.
- Métiers de l'animation : 39% au niveau IV, 27% au niveau III.
- Niveau V : 13% des recrutements.
- Sans diplôme : 7% des recrutements.

En 2006, le plan de formation des entreprises de la branche<sup>3</sup> a concerné 15 561 stagiaires, soit 15,25% des effectifs totaux. 209 salariés ont bénéficié d'un congé VAE, 158 d'un contrat de professionnalisation, 777 d'une période de professionnalisation et 192 d'un DIF.

Uniformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>4</sup> :

- 97 711 salariés couverts.
- 29 067 stagiaires, soit près de 30% du total de l'effectif salarié.
- 2 626 000 heures de formation, soit 110 heures par stagiaire (15,7 jours).

### 5.2.2. Centres sociaux

En 2007, le plan de formation des centres sociaux a financé des formations pour 1 023 associations et 10 234 stagiaires, soit environ 33% du total de l'effectif salarié<sup>5</sup>. 85% des centres sociaux et 37% des ADSL ont fait usage de la formation.

Pour 2008, Habitat formation indique les éléments suivants<sup>6</sup> :

- 30 722 salariés couverts.
- 115 salariés en contrats de professionnalisation, 123 en périodes de professionnalisation, 162 en DIF.
- 10 904 participants aux formations en 2007<sup>7</sup>, soit environ 33% des salariés de la branche, pour des formations d'une durée moyenne de 37 heures en 2006 (5,3 jours).

---

1. Présentation de la branche de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Enquête sur l'âge des salariés, les départs à la retraite et le profil des salariés recrutés, CPNEF de l'Animation, 2003.

3. Profil de branche 2007 de l'animation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

4. Bilan d'activité 2008, Uniformation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

5. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

6. Rapport d'activité 2008, Habitat formation, [www.habitat-formation.fr](http://www.habitat-formation.fr).

7. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

### 5.2.3. Foyers et services pour jeunes travailleurs

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>1</sup> :

- 4 457 salariés couverts.
- 2 337 stagiaires, soit 52% du total de l'effectif salarié.
- 170 000 heures de formation, soit 72,7 heures par stagiaire (12,9 jours).

### 5.2.4. Missions locales et PAIO

Les niveaux de formation initiale des salariés<sup>2</sup> :

- Inférieur au niveau V : 2,3%.
- Niveau V : 8,7%.
- Niveau IV : 19%.
- Niveau III : 27,9%.
- Niveau II : 27,9%.
- Niveau I : 14,1%.

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>3</sup> :

- 10 501 salariés couverts.
- 7 953 stagiaires, soit plus de 75% du total de l'effectif salarié.
- 309 000 heures de formation, soit 38,8 heures par stagiaire (5,5 jours).

### 5.2.5. Logement social : le mouvement Pact-Arim

Pour 2008, Habitat formation indique les éléments suivants<sup>4</sup> :

- 2 548 salariés couverts.
- 14 salariés en contrats de professionnalisation, 1 en période de professionnalisation, 34 en DIF.

### 5.2.6. Petite enfance

En 2007, 33% des associations d'accueil de jeunes enfants ont fait usage de la formation<sup>5</sup>.

### 5.2.7. Régies de quartier

Pour 2008, Habitat formation indique les éléments suivants<sup>6</sup> :

- 4 681 salariés couverts.
- 16 salariés en contrats de professionnalisation, 21 en périodes de professionnalisation, 44 en DIF.

---

1. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

2. Synthèse des résultats 2008, Observatoire des métiers et des qualifications Missions locales-PAIO, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

3. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

4. Rapport d'activité 2008, Habitat formation, [www.habitat-formation.fr](http://www.habitat-formation.fr).

5. Note de cadrage 2007 emploi-formation, Observatoire emploi-formation, Branche professionnelle des centres sociaux, des établissements d'accueil petite enfance et des associations de développement social local.

6. Rapport d'activité 2008, Habitat formation, [www.habitat-formation.fr](http://www.habitat-formation.fr).

## 5.2.8. Sport

Les diplômes professionnels :

- Niveau IV : BEESAPT, BEES 1<sup>er</sup> degré
- Niveau III : Plusieurs DE
- Niveau II : BEES 2<sup>e</sup> degré
- Niveau I : BEES 3<sup>e</sup> degré

Uniformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>1</sup> :

- 60 286 salariés couverts.
- 5 105 stagiaires, soit 8,5% du total de l'effectif salarié.
- 833 000 heures de formation, soit 163 heures par stagiaire (23,3 jours).

### La CCN du golf

Éléments sur la formation initiale des salariés des métiers du golf<sup>2</sup> :

Bac + 2 et +	25%
Niveau IV	26%
CAP, brevet	33%
Certificat de formation générale	4%
Aucun diplôme	12%

Uniformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés du golf à la formation en 2008<sup>3</sup> :

- 4 256 salariés couverts.
- 1 172 stagiaires, soit 27% du total de l'effectif salarié.
- 129 000 heures de formation, soit 90 heures par stagiaire (15,7 jours).

## 5.2.9. Tourisme social et familial

En 2006<sup>4</sup>, la branche professionnelle a financé 98 CIF, 11 congés VAE, 39 contrats de professionnalisation, 91 périodes de professionnalisation et 44 DIF, sur un effectif total de près de 8 000 salariés.

Uniformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>5</sup> :

- 12 075 salariés couverts.
- 3 745 stagiaires, soit 31% du total de l'effectif salarié.
- 278 000 heures de formation, soit 74 heures par stagiaire (10,6 jours).

1. Bilan d'activité 2008, Uniformation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

2. Observatoire des métiers du golf, étude de la CPNEF du golf, synthèse de l'enquête nationale 2002-2003.

3. Bilan d'activité 2008, Uniformation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

4. Tourisme social et familial, Démarche de profil de branche 2007, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

5. Bilan d'activité 2008, Uniformation, [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr).

### 5.3. L'action sociale, sanitaire et médico-sociale et l'aide à domicile

---

#### 5.3.1. Aide à domicile

##### Principales qualifications :

- Niveau V : Auxiliaire de vie sociale, aide-soignant
- Niveau IV : Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- Niveau III : Conseillère en économie sociale et familiale, assistante sociale, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social
- Niveau II : DSTS, CAFDES, CAFERUIS

La plupart des qualifications sont accessibles par la VAE : en 2004, 2 100 personnes ont obtenu le DEAVS par cette voie<sup>1</sup>.

##### Formation continue

En 2007, 4 744 associations ont réalisé de la formation pour 78 370 stagiaires et 718 411 heures de formation, 89 contrats de professionnalisation et 365 périodes de professionnalisation<sup>2</sup>. L'objectif de la branche est d'appliquer un taux de cotisation de 2,10% pour toutes les associations, et viser prioritairement la professionnalisation des salariés.

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>3</sup> :

- 201 185 salariés couverts.
- 97 013 stagiaires, soit 48% du total de l'effectif salarié.
- 3 679 000 heures de formation, soit 37,9 heures par stagiaire (5,4 jours).

#### 5.3.2. Secteur sanitaire

Les qualifications du domaine médical et des soins : professions médicales et pharmaceutiques :

- Les études médicales sont dispensées dans les unités de formation et de recherche de médecine.
- Elles se décomposent en trois cycles : le premier cycle d'une durée de deux ans, le deuxième cycle d'une durée de quatre ans et le troisième cycle, dont la durée varie entre trois ans (pour la formation des généralistes) et quatre ou cinq ans (pour la formation des spécialistes).

Professions de soins et activités paramédicales : formation d'état en 3 ans

- Le diplôme d'infirmier fait l'objet d'une réglementation européenne : les ressortissants de l'Union européenne, titulaires d'un diplôme d'infirmier en soins généraux émanant d'un Etat membre peuvent exercer dans tous les autres Etats membres.
- Après une expérience professionnelle de 4 ans, l'infirmier peut préparer en 1 an, le diplôme de cadre de santé. Cette formation permet d'occuper un poste d'encadrement dans un service ou de formateur dans un institut de formation en soins infirmiers.

#### 5.3.3. Secteur social et médico-social

Les métiers du travail social correspondent à 14 diplômes d'Etat régis par le code de l'action sociale et des familles. Il existe 5 diplômes de niveau bac ou infra bac, 4 diplômes accessibles après le bac et 5 diplômes qui exigent des études supérieures (voir le tableau Panorama des diplômes et des formations en travail social).

---

1. Présentation de la branche de l'aide à domicile, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

2. Présentation de la branche de l'aide à domicile, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

3. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

Les diplômes ont fortement structuré les emplois, au point que l'appellation des métiers est très souvent identique au diplôme (exemple assistant de service social).

De nombreuses formations alternées apprentissage théorique et pratique professionnelle peuvent conduire à des qualifications à partir du CAP, du BEP ou du Bac professionnel. Les 14 diplômes sont accessibles par la formation initiale, la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

Niveau de formation initiale des salariés :

- Brevet-BEPC : 33 %.
- Bac : 23 %.
- Bac + 2 et +3 : 26 %.
- Bac + 4 et au-delà : 18 %.

Panorama des diplômes et des formations en travail social<sup>1</sup> :

Niveau de préparation	Diplôme visé	Durée de la Formation
Sans le bac	DEAF Diplôme d'Etat d'assistant familial	18 à 24 mois
	DEAVS Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	9 à 36 mois
	DEAMP Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	12 à 24 mois
	DETISF Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	18 à 24 mois
Avec le bac	DEETS Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé	3 ans
	DEASS Diplôme d'Etat d'assistant de service social	3 ans
	DEES Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé	3 ans
	DEEJE Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants	3 ans
Avec un diplôme supérieur au bac	DCSEF Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale	1 an
	DEMF Diplôme d'Etat de médiateur familial	490 h d'enseignement théorique + 70 H de formation pratique
	CAFERUIS Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	400 h d'enseignement théorique + 420 H de formation pratique
	DEIS Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale	700 h d'enseignement théorique + 175 H de formation pratique
	CAFDES Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	690 h d'enseignement théorique + 175 H de stage

1. Les Activités et les Métiers du secteur sociale, médico-social et petite enfance, Juillet 2009, Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

## 5.4. La mutualité et la protection sociale

---

### 5.4.1. Mutualité

Niveau de diplômes des salariés sur la période 2003-2005<sup>1</sup> :

- Niveau VI : 19,7%.
- Niveau V : 29,4%.
- Niveau IV : 21,4%.
- Niveau III : 18,6%.
- Niveaux I-II : 10,9%.

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>2</sup> :

- 47 886 salariés couverts.
- 14 694 stagiaires, soit 30,7% du total de l'effectif salarié.
- 786 000 heures de formation, soit 53,5 heures par stagiaire (7,6 jours).

### 5.4.2. Régime social des indépendants

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>3</sup> :

- 6 206 salariés couverts.
- 1 361 stagiaires, soit 22% du total de l'effectif salarié.
- 42 000 heures de formation, soit 30 heures par stagiaire (4,4 jours).

### 5.4.3. Retraite complémentaire et prévoyance

Les diplômes des salariés de la branche<sup>4</sup> :

- Niveau VI : 8,2% des salariés.
- Niveau V : 18,2%.
- Niveau IV : 23,2%.
- Niveau III : 25,4%.
- Niveau II : 14,5%.
- Niveau I : 10,4%.

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>5</sup> :

- 35 172 salariés couverts.
- 808 stagiaires, soit 2,3% du total de l'effectif salarié.
- 205 000 heures de formation, soit 253,7 heures par stagiaire (36,2 jours).

---

1. Carte d'identité de la branche de la Mutualité, OEMM-CEREQ, février 2008.

2. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

3. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

4. Etude démographique de la population des salariés de la branche professionnelle retraite complémentaire et prévoyance. Profil de branche 2008.

5. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).

## 5.5. Les coopératives

---

Unifformation indique les éléments suivants sur l'accès des salariés à la formation en 2008<sup>1</sup> :

- 11 398 salariés couverts.
- 3 012 stagiaires, soit 26% du total de l'effectif salarié.
- 126 000 heures de formation, soit 42 heures par stagiaire (6 jours).

---

1. Bilan d'activité 2008, Unifformation, [www.unifformation.fr](http://www.unifformation.fr).